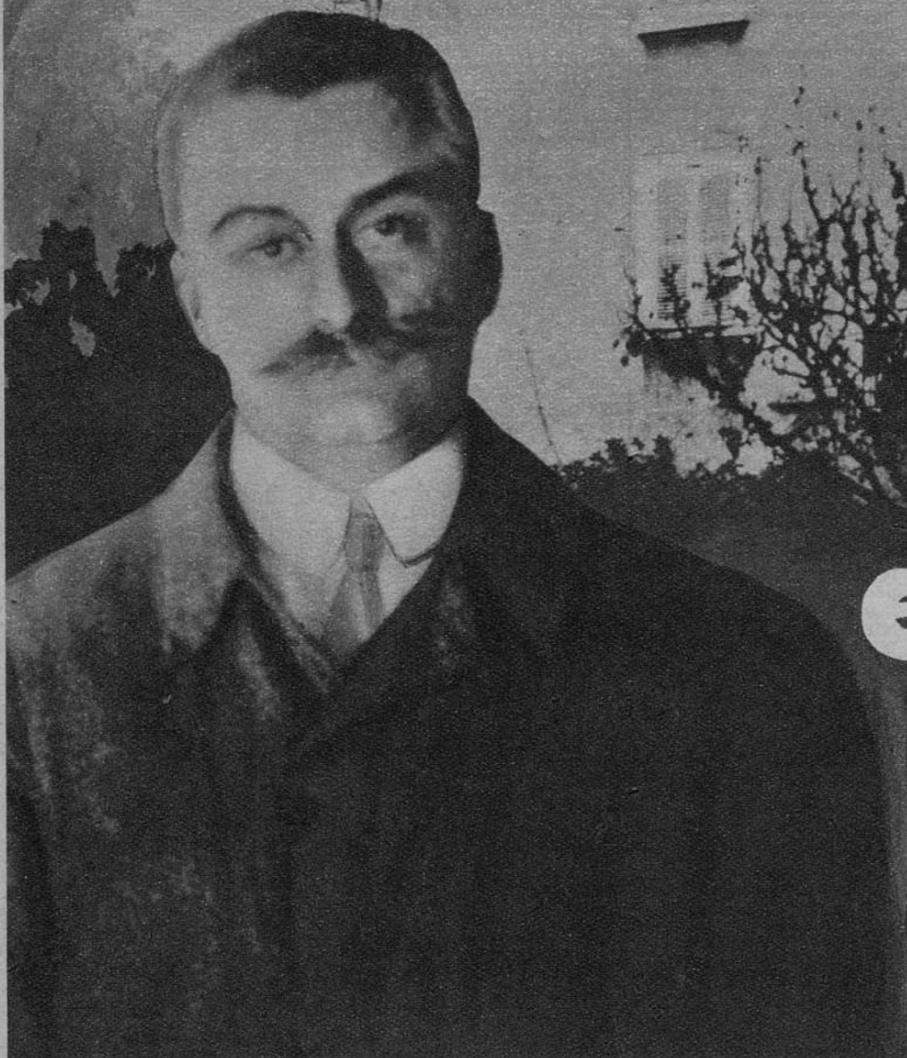


# POLICE MAGAZINE

Charles  
**BONNET**



est-il  
l'assassin ?

Lire, page 12, le récit de notre envoyé spécial à Lyon sur l'assassinat mystérieux de la foraine et la personnalité inquiétante de l'ancien avocat. *Ci-dessus* : le portrait et la villa de Bonnet. (F. P.)

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### Un mari qui ignore la jalousie.

— Voici, monsieur le Juge de paix, j'ai couché avec monsieur.

Et l'index de la jeune femme désigne « Monsieur », un jeune homme élégant, d'une trentaine d'années, qui semble fort gêné de l'apostrophe, de même que le juge de paix du XVII<sup>e</sup> arrondissement :

— Madame, dit-il, je vous serais fort obligé d'employer un euphémisme en l'occurrence.

La demanderesse, une jolie personne brune et hardie, ne prend pas garde à l'interruption et continue :

J'ai connu « Monsieur » il y a huit mois, il me fit la cour et je cédaï... Une difficulté surgit, « Monsieur » vit avec sa mère, je ne pouvais aller chez lui, je suis mariée, il ne pouvait venir chez moi : « Louons quelque chose ! lui dis-je. — Impossible, répondit-il, je suis sans argent. — Qu'à cela ne tienne, j'assumerai la charge de ce petit loyer... »

Et de plus en plus volubile, elle explique que non seulement elle payait ledit loyer, mais qu'en outre, elle meublait de ses deniers « le logis d'amour », le tout atteignant un total de deux mille cinq cents francs.

— J'ai toujours pensé rembourser Madame ! intercale poliment le jeune homme.

— Je ne demande que cela, rugit « Madame », seulement, il m'a promis ce remboursement dès les premiers jours de notre liaison et, en fait de remboursement, il m'a plaquée.

— C'est d'ailleurs ce que, dans le fond de votre cœur, vous me reprochez le plus ! insinue sans modestie l'ex-ami.

— Goujat, malotru, muflé, hurle la dame. Le juge de paix a beaucoup de mal à calmer le tapage.

— Enfin, monsieur, dit-il, vous reconnaissez devoir deux mille cinq cents francs à madame !

— Enfin... c'est-à-dire...

— C'est-à-dire quoi ?

De moins en moins galant, « Monsieur » explique :

— N'est-ce pas, moi je n'avais pas du tout envie de... enfin vous comprenez, avec madame... c'est elle qui m'a poursuivi, harcelé, suivi... j'ai envie de toi ! m'écrivait-elle dans une lettre... voici cette lettre, monsieur le Juge de paix !

Mais le magistrat repousse le poulet tendre et conclut :

— La question n'est pas là, la question est de savoir si vous acceptez de rembourser, si vous reconnaissez cette dette ?

L'ancien amant hésite et, enfin, se décide :

— Oui, murmure-t-il.

— Mais j'y songe, fait le juge de paix, vous êtes mariée, madame ?

— Oui, monsieur.

— Donc, vous ne pouvez poursuivre en justice sans l'autorisation de votre mari... et comme je doute que vous possédiez ladite autorisation

— C'est ce qui vous trompe, monsieur le Juge de paix !

Et, triomphante, cette bonne épouse tire de son sac l'autorisation conjugale lui permettant de poursuivre... son ex-amant :

— Votre mari n'est pas jaloux, fait remarquer le juge de paix.

— Oh non, il comprend la vie !

Ce mari qui juge périmé le temps d'Othello se vit récompenser par une décision qui condamna l'ami volage à désintéresser la jeune femme.

— C'est justice, commenta celle-ci, puisque l'argent qui m'avait servi à payer l'appartement et les meubles venait de la commune bourse conjugale : il est normal que cet argent y rentre... mon mari va être bien content !

Mœurs modernes !

DIDIER-RENAUD.

\*\*

### Un spécialiste.

— Vraiment, Boudois, vous exagérez. Vous voilà encore ?... Et pour quel motif, cette fois-ci ?

— Heu !... toujours le même, monsieur le Président... à mon âge, on ne change pas ses habitudes...

— Oui, je le vois... vous êtes un homme d'ordre à votre manière... Vagabondage... et attentat à la pudeur... vos délits de prédilection... Parions que vous avez encore été pris dans une vespasienne ?

— Vous avez mis dans le mille... Et dans celle où on m'avait fait l'hiver dernier... par 15° au-dessous.

— Si je compte bien, vous allez décrocher

dans quelques minutes votre dix-septième condamnation, Boudois, et pour le même motif, ou peu s'en faut. Savez-vous que vous avez relativement une belle chance d'avoir dépassé la soixantaine...

— Depuis un bon bout de temps, je vais sur soixante-sept.

— ... Sans cela vous n'évitiez pas la relégation. Allons racontez-nous votre histoire ; elle ne doit pas être bien différente des autres !

— On naît avec ses vices et ses vertus, monsieur le Président. Pour moi, ce qui m'a toujours mis dans le pétrin, c'est l'amour des belles, mais il faut me rendre cette justice, monsieur le Président, c'est que j'ai jamais attenté à la pudeur d'une personne en bas âge. Autrement dit, celles qui m'ont cédé, ça a toujours été en connaissance de cause et de leur consentement. Elles savaient toutes de quoi il retournait.

— Si cette remarque peut vous procurer un réconfort de l'âme, Boudois, je suis obligé de reconnaître qu'il n'existe sur votre casier aucune condamnation pour « violences ». Mais veuillez en arriver au fait qui nous intéresse aujourd'hui.

— Oh ! c'est une drôle d'affaire. Et je peux bien dire que si la curiosité ne m'avait pas poussé à mettre mon blair là-dedans, je n'aurais pas eu à mériter votre réprobation à c'te heure. Pour lors, il s'agit d'une femme, la mère Titine que j'ai retrouvée auprès de ma « vespasienne » comme vous dites, mais j'y allais dans un but autorisé, vu même que ça pressait joliment. Elle, au contraire, elle en sortait après s'y être occupée à sa manière, attendu qu'il faisait nuit noire et que le passant ne foisonnait point.

« T'as pas l'air bien rupin ! que me dit alors la Titine, mais si t'as un *laranque* qui te gêne... Un *laranque*, monsieur le Président, c'est quarante sous, pour le cas où... »

— Poursuivez, Boudois, poursuivez, le tribunal comprend.

— J'avais pas un *laranque*, mais j'avais un *liné*, 20 croques, je les offre à Titine, car elle a la réputation de bien faire, mais elle me dit : « T'as tort de pas y mettre le prix, je t'aurais montré quelque chose de pas ordinaire : un truc que tu n'as jamais vu ! Intrigué, je lui demande quoi. Elle me répond que c'est inimaginable, sensationnel, mais qu'elle ne peut pas, la main sur la conscience, me le faire voir pour moins de deux francs. Moi, je suis un type qui aime à s'instruire, monsieur le Président, à l'idée que, faute d'une misérable pièce de vingt sous, je ne pourrais me rendre compte de la chose étonnante, je devins « soufflé ».

« Attends-moi une minute, dis-je à la Titine. Je vais tâcher de « pilonner » les vingt croques et je reviens. » La chance me sourit presque aussitôt. Un bourgeois passait, je lui fis le boniment et il me lâcha une pièce de la dimension voulue, ce qui me permit de suivre Titine dans le petit monument où elle me montra la chose. Ça valait la peine, monsieur le Président ; la poule, en effet, possédait trois seins. Deux comme une femme ordinaire et un petit troisième qui commençait à pousser. Elle me dit que ce phénomène s'appelait... heu... la poly... poly...

— Polymastie... Et après ?

— Après... eh bien, c'est simple et fatal ; les flics s'amènèrent juste au moment où je discutais avec Titine sur la façon dont elle avait pu gagner ce supplément de poitrine. Ils nous emmenèrent tous deux au violon après nous avoir traités de sal... et de..., avec la main et les pieds...

— Que voulez-vous dire par là !

— Seulement que les agents ont une manière bien à eux de parler, surtout lorsqu'ils ont des raisons d'en vouloir à ceux qu'ils fichent dedans ; on appelle cela le passage à tabac...

— Boudois, vous faites erreur, les agents ne pratiquent plus le passage à tabac. C'est une légende...

— Suffit, on a compris, monsieur le Président. J'aurai sans doute rêvé. Enfin, quoi qu'il en soit, je regrette... de m'être laissé pincer et j'en demande bien pardon au tribunal et à la compagnie...

— Six mois de prison, Boudois. Et tâchez que cela vous profite.

— Merci, mon Président.

J. C.

\*\*

### Ce que peut valoir une vertu.

Tous les commerces sont permis à condition d'être honnêtes dans leur principe. Il est ainsi d'usage courant pour cer-

taines dames de monnayer leurs attraits, de faire argent de leurs charmes, voire du plaisir que peut procurer leur conversation. Ce qui est plus rare, heureusement, c'est de vendre sa fille, ou plutôt le petit capital d'icelle, garanti intact, et ce sans le consentement de la jeune personne.

Il y aurait dans ce fait un délit grave si la demoiselle avait été mineure.

Ses papiers prouvent qu'elle possédait ses vingt et un ans accomplis au moment de la tentative maternelle de cession.

Mais il est résulté des pourparlers engagés entre la dame V... et le sieur S..., amateur de vertu, une dispute dont les suites pugilistiques vont avoir leur dénouement en face des juges.

M. S..., plaignant, expose ainsi les faits à la barre.

— Aux bains de mer, l'été dernier, je fis la connaissance sur la plage du Tréport de M<sup>lle</sup> Andrée V... De par sa nature frêle et délicate, cette jeune personne paraissait au plus seize ou dix-sept ans. Bien qu'ayant atteint moi-même la quarantaine, je crus avoir produit sur la demoiselle un certain effet, peut-être aussi imputable à la fortune dont je dispose et à quelques gracieuses attentions comme parties de bateau, promenades en voiture, etc. ; M<sup>me</sup> veuve V..., la mère d'Andrée, assista d'ailleurs à toutes nos rencontres, et je dois dire que sa délicatesse était presque excessive puisqu'elle savait fermer les yeux aux moments opportuns et encourager ainsi mes louables efforts de conquête.

« A la fin de la saison, je n'avais pas, je l'avoue, avancé beaucoup mes affaires. M<sup>lle</sup> Andrée m'avait bien accordé quelques privautés, je lui avais parlé mariage et elle n'y avait répondu que par des éclats de rire.

Je rentrai à Paris où je m'efforçai de ne plus songer à cette aventure quand, au début d'octobre, je reçus la visite de M<sup>me</sup> V... Résolument, cette personne me proposa de me livrer sa fille moyennant cinq mille francs. Stupéfait, j'hésitai à répondre, mais la dame insista en me disant : « Andrée est mineure, elle a dix-huit ans et elle est pure, je vous le garantis. Vous ne trouverez pas tous les jours une occasion semblable, et vous voyez que je joue franc jeu avec vous, puisque je m'engageai par écrit à reconnaître, en cas d'accident... naturel... que vous n'en êtes pas l'auteur.

Tant de cynisme, monsieur le Président, me fit l'effet tout à fait opposé à celui qu'attendait cette mère exceptionnelle. Je lui montrai la porte avec prière de la franchir sur-le-champ.

« Huit jours plus tard, M<sup>me</sup> V... revenait me voir. Comprenant sans doute qu'elle avait été un peu fort dans ses premières avances ; elle m'offrit simplement de venir prendre une tasse de café chez elle. Ce sera, ajoute-t-elle, une excellente occasion de me faire pardonner mes... excentricités de l'autre jour et pour vous de revoir Andrée. Stupidement, j'acceptai l'invitation, poussé par je ne sais quel désir humain et aussi un peu d'amour-propre.

« Ah ! cette soirée ! Laissez seul avec la jeune fille dans le salon de ces dames, je vis bientôt que l'entrevue avait été ménagée dans le but unique de me faire commettre quelque imprudence. Je l'aurais commise si, au hasard de la conversation, la demoiselle ne m'avait assuré qu'elle était majeure et libre de disposer d'elle-même. Aussitôt les propositions équivoques de sa mère me revinrent en mémoire et tout mon... enthousiasme tomba subitement. Puis, quand M<sup>me</sup> V... vint nous rejoindre, je ne pus m'empêcher de faire allusion au mensonge qu'elle m'avait fait, concernant l'âge de sa fille. Alors, la mégère entra dans une fureur abominable et me traita de vieux dégoûtant, avec des gestes de menace et des injures plus ordurières les unes que les autres. J'allais battre en retraite quand, au comble de l'exaspération, elle attrapa une lourde paire de pincettes en cuivre et m'en asséna un violent coup sur la tête...

Invitée à s'expliquer,

M<sup>me</sup> V..., prévenue libre, forte en croupe en biceps et en poigne, un peu moustachue et en possession d'un bel accent toulousain, s'avance à la barre :

— Tout ce qu'a prétendu ce monsieur n'est que menerie, débute l'imposante mère. Au Tréport, il a voulu circonvenir ma fille et l'obliger à s'enfuir avec lui en Angleterre, d'où il l'aurait sûrement expédiée en feignant qu'il est et en pas grand chose, dans quelque maison fermée de l'Amérique du Sud. J'ai pris mes renseignements, monsieur le juge, et je sais ce que j'avance. Tant qu'à lui avoir demandé cinq mille francs, c'est vrai, mais à titre de prêt, vu que jamais je n'ai eu la noire pensée de vendre la virginité de ma fille... Et la preuve, c'est qu'elle l'a encore. L'histoire de son âge est tout aussi fautive. M. S... se montait la tête tout seul en imaginant avoir conquis une enfant, il faut croire qu'il a été plutôt vexé quand je lui ai dit un jour qu'Andrée était majeure et n'avait pas besoin de moi pour prendre une décision...

— Mais les coups ? interroge le président.

M<sup>me</sup> V... se recueille une petite minute avant de répondre :

— J'avais trouvé ce monsieur chez moi, en train de bousculer ma fille, j'ai eu peur et, pour défendre mon enfant, je l'ai menacé avec mes pincettes.

— Si vous n'avez fait que le menacer, comment expliquez-vous la blessure qu'il a fait constater par le médecin demeurant précisément dans votre immeuble ?

— Il s'aura flanqué une beigne dans l'escalier pour me faire pièce, pardi !

Malheureusement pour M<sup>me</sup> V..., les déclarations de sa fille au juge d'instruction infirment ces propos et moyens de défense.

La jeune Andrée n'a d'ailleurs pas été citée et le président donne lecture de sa déposition, d'où il ressort que la thèse de M. S... est véridique, au moins dans le fond, si les détails diffèrent.

En conséquence, le tribunal ne retenait, en raison de la majorité de la véritable victime de ce drame intime, que le délit de coups et blessures, condamne M<sup>me</sup> V... à un mois de prison avec sursis et deux cents francs de dommages et intérêts.

J. C.

## Un attirail complet de Gangster

Au cours de rafles exécutées à Boston, la police s'est emparée d'un attirail complet de gangster, qu'un détective expose ici sur un fauteuil.

Matériel un peu rocambolique d'allure, mais auquel la présence de cinq revolvers, de divers calibres, redonne tout aussitôt quelque apparence de sérieux, voire de drame.

Notez, à gauche, une cordelette de soie très solide et très longue, une longue-vue marine très courte et très puissante, une paire de lunettes spéciales contre les gaz lacrymogènes et suffocants. Le paquet, situé sur le dossier à droite contient des cartouches de dynamite. Enfin, le policier qui s'est fait photographier parmi ces curieuses dépouilles a revêtu la cagoule, renouvelée du Klu-Klux-Klan, dont se servent volontiers les « kidnapers », les bandits spécialisés de l'enlèvement.

On le voit, le métier de gangster, outre qu'il vous mène tôt ou tard en prison, réclame un matériel perfectionné et nombreux, une « mise de fonds » originale.



Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)

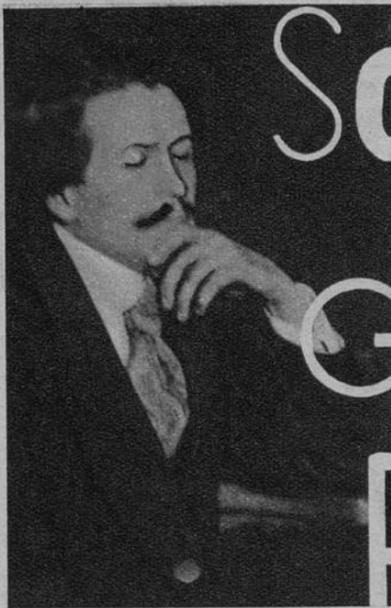
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

S' renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



# SOUVENIRS d'un GARDIEN de PRISON



Miguel Almeréyda.

IX (\*)

## Détits et crimes bizarres.

S'IMAGINER qu'il n'y a dans les prisons que des voleurs, des assassins, des satyres ou des souteneurs, c'est faire preuve de bon sens, évidemment, mais aussi ignorer les lois qui permettent d'incarcérer pour mille motifs étranges une foule d'individus.

De nos jours on fait encore de la prison pour dettes, envers l'Etat et envers les particuliers. Il est vrai que le maximum de la peine a été récemment abaissé à quatre mois, quelle que soit la somme due. Mais j'ai surveillé, il n'y a pas encore bien longtemps, des « dettiers » tenus sous les verrous pour trois, quatre et cinq ans.

Si le Trésor a toutes facilités pour expédier dans un établissement pénitentiaire un débiteur dur à la détente, il n'en va pas de même lorsqu'un plaignant veut, en vertu du jugement rendu en sa faveur, faire incarcérer un adversaire qui refuse de payer des dommages et intérêts auxquels il a été condamné.

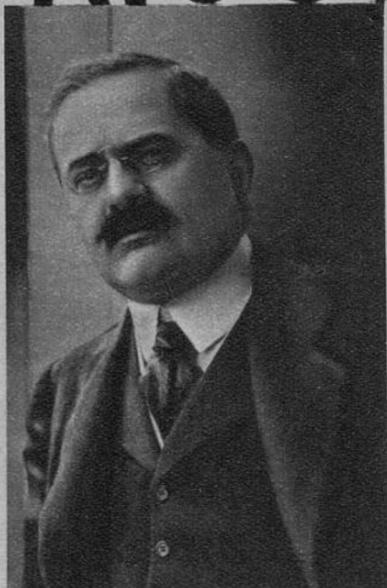
Le cas qui s'est présenté le plus souvent, dans les différents services que j'ai occupés, est celui de l'épouse qui réclame à un mari récalcitrant une pension alimentaire accordée par le tribunal.

Ah ! je puis dire que ces dettiers-là ne se tourmentaient guère lorsque, sur la demande de leur ex-femme, ils arrivaient pour un mois, soit à la Santé, soit à Fresnes. — Pensez-vous ! me disaient-ils, ma femme a dû commencer par les lâcher au greffe, et comment ! Trois cents balles, afin de payer ma nourriture et mon logement. Bien rare si elle remet ça le mois prochain. Elle se découragera avant moi, la bourgeoise... Et je n'aurai plus à me préoccuper de cette sacrée pension... En somme, c'est elle qui y perdra...

Moins insouciantes sont les automobilistes qu'un malencontreux coup de volant a rendus involontairement meurtriers.

Posséder une auto n'est pas toujours un signe de fortune établie. J'ai connu, un peu avant de prendre ma retraite, un honnête voyageur de commerce, gagnant tout juste sa vie, qui, pour éviter un camion, fit un brusque crochet et s'en vint tamponner un passant auquel il brisa une jambe. Le blessé demeura boiteux. Il ne perdit, du fait de cet accident ni sa place, ni son charme, attendu qu'il était rentier et bossu par surcroît. Mais il prit un maître du barreau qui sut lui décrocher cent mille francs de dommages et intérêts. Le voyageur donna d'abord toutes ses économies, puis il essaya de transiger pour le solde. Mais le bossu

(1) Voir *Police-Magazine* numéros 149-156.



Gaston Calmette.

demeura intraitable et le voyageur dut vendre sa voiture, abandonner sa place, et se laisser réduire à la misère pour payer l'exigeant infirme. Enfin, lorsqu'il fut dans l'impossibilité de donner encore, son créancier légal fit arrêter comme un vulgaire malfaiteur cet homme que le tribunal n'avait pas cru devoir emprisonner pour sa maladresse.

Lorsqu'on demande à un nouveau détenu ce qu'il a fait pour mériter son entretien aux frais de la princesse, il répond avec un sourire : « C'est parce que j'ai donné deux sous à un pauvre ! »

Cette boutade, traditionnelle dans les prisons, n'est parfois que l'expression de la vérité.

En 1921, je reçus les confidences, à Fresnes, d'un Italien, neveu d'une des plus hautes personnalités du monde politique de la péninsule. C'était un tout jeune homme, fort riche, très intelligent, mais fort modeste, venu à Paris pour parfaire ses études et apprendre notre langue.

Un jour, dans un café de la place de la Bourse, il engagea la conversation avec un inconnu du même âge que lui. Ce garçon lui confia ses soucis : seul, désemparé, il se trouvait presque sans argent et cherchait une place. Le jeune Italien lui offrit spontanément un secours ; l'autre accepta,

La Roquette. — Au premier plan, les dalles où reposait jadis le bâti de bois sur lequel était édifiée la guillotine.

et, au moment de prendre congé, lui remit, par gratitude, ou par calcul, on ne le sut jamais, une petite bague en or agrémentée d'une pierre de couleur.

Huit jours plus tard, les policiers venaient arrêter l'étudiant italien, perquisitionnaient chez lui, trouvaient la bague et l'inculpaient de recel. Le malheureux fut condamné à trois mois de prison et expulsé.

De toutes les peines qui peuvent s'abattre sur un criminel, l'échafaud excepté, la reclusion est celle que tous redoutent le plus.

Il me souvient d'un cambrioleur qui n'hésita pas, — dans la crainte de se voir, aux assises, expédié à Riom — à assommer son gardien avec une barre de fer arrachée à son lit :

— Ainsi, déclara-t-il au juge d'instruction, je suis bien sûr d'aller au bagne.

Il en fut d'ailleurs pour ses frais, ce genre de crime, lorsque la mort ne s'ensuit pas, était seulement puni de reclusion, avec cette aggravation qu'une partie de la peine prononcée doit être effectuée dans l'établissement où a eu lieu l'attentat.

toujours presque froids, et que deux gardiens faisaient à tour de rôle son ménage. Mais l'ancien régime dit de la pistole, et dont bénéficièrent pas mal de gredins, n'était pas différent. A Mazas même, au temps où cette célèbre et étrange prison existait encore, les gardiens faisaient plus souvent l'office de valets de chambre à gages que celui de porte-clefs.

En 1917, on bâtit maints romans à propos du séjour de M. Caillaux. On alla jusqu'à prétendre que l'ancien président avait fait meubler sa cellule d'un lit plus vaste, de fauteuils, de tapis et même de bibelots d'art.

Pure légende. Il obtint tout juste un matelas supplémentaire et des draps qu'on lui apporta de chez lui avec son linge de corps.

Des bruits identiques avaient circulé lorsqu'en 1914, un peu avant la guerre, M<sup>me</sup> Caillaux fut internée à Saint-Lazare pour avoir tué le directeur du *Figaro*, M. Gaston Calmette.

On raconta que des voitures entières d'objets d'ameublement étaient entrées dans la cour de cette prison lépreuse pour que M<sup>me</sup> Caillaux pût y trouver le confort dont elle ne pouvait se passer.

La vérité est celle-ci : Les détenues de « Saint-Lago » travaillent en atelier à la confection de vêtements et d'objets destinés aux grands magasins. Les voitures de ces maisons viennent une fois par semaine prendre livraison des travaux. Il se trouva que des gens virent ces voitures ; on en conclut aussitôt que l'administration faisait preuve d'une indulgence excessive à l'égard de cette prisonnière de marque.

A peu près en même temps, j'eus l'occasion de voir souvent deux hommes que l'actualité judiciaire porta jadis au premier plan. L'un s'appelait Villain, l'autre Duval.

Le premier avait tué Jaurès l'avant-veille de la mobilisation. Il demeura près de cinq ans dans sa cellule, également située dans la 7<sup>e</sup> division, près de celles des condamnés à mort.

Durant cette longue incarcération, inaccoutumée si l'on songe que nulle peine de cellule ne peut dépasser trois ans et neuf mois, Villain ne se départit pas de son calme. Il mangeait très peu, se soutenant presque exclusivement avec du lait et des confitures. Il employait ses heures à lire.

Joseph Caillaux.



M<sup>me</sup> Caillaux.

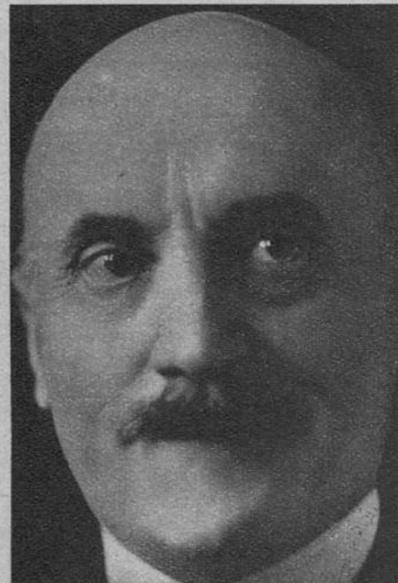
Puisque j'en suis au chapitre des détenus sortant de l'ordinaire, il m'est impossible de passer sous silence le plus célèbre de tous, M. Joseph Caillaux.

J'eus l'honneur — et je le dis en toute bonne foi, sans la moindre ironie — de surveiller l'ancien président du Conseil lorsqu'il occupait, à la 7<sup>e</sup> division de la Santé, une cellule voisine de celle de l'assassin Gueriero, lequel fut exécuté en juillet 1917.

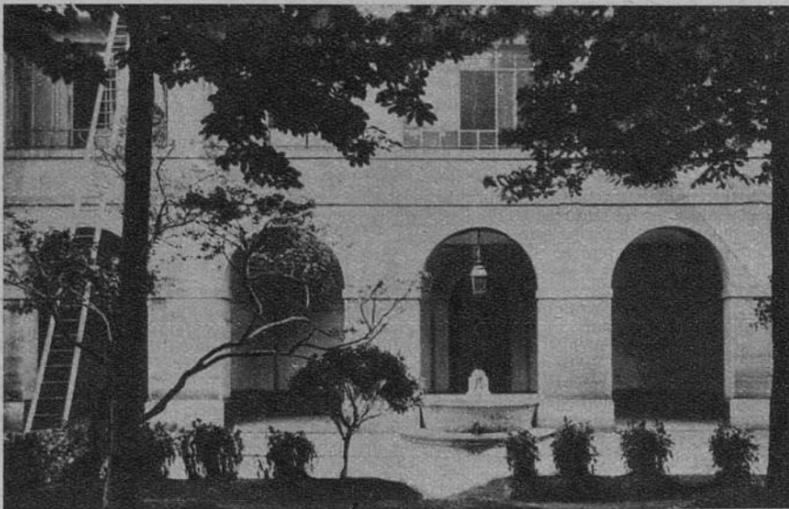
Je me rappelle très nettement l'émoi de M. Caillaux lorsque, incarcéré pour des faits relevant plus de la politique que du droit commun, il se vit traité, pendant toute la durée de sa détention, comme un vulgaire malfaiteur.

On le considérait même comme un malfaiteur particulièrement redoutable puisqu'il subissait le régime de la grande surveillance.

On m'objectera qu'il recevait ses repas d'un grand restaurant de Paris, qu'il avait la permission de disposer d'un appareil à alcool pour réchauffer les mets arrivés



La cour intérieure de la Roquette.



Toute la bibliothèque pénitentiaire lui passa par les mains, à raison d'un volume par jour. En dehors de cette occupation, il écrivait, et je sus qu'il travaillait à une histoire de la musique espagnole, mais je n'ai pas eu l'occasion de prendre connaissance de cet ouvrage.

Duval, qui, dans le *Bonnet Rouge*, signait de courtes chroniques du pseudonyme de « Monsieur Badin », n'avait pas à répondre d'un meurtre, mais le Conseil de guerre lui reprochait d'avoir, par ses tractations en Suisse, fait périr beaucoup de nos soldats sur le front. Cet espion qui savait ce qui l'attendait ne se départit pas un instant d'une bonne humeur, d'une jovialité extraordinaires.

C'était un gros homme rose et blond qu'on voyait toujours la bouche ornée d'un immense cigare. Ce que ce détenu a pu fumer de havanes avant de prendre le chemin de la Caponnière est inimaginable.

Il avait toujours le mot pour rire, toujours un petit cadeau à offrir : friandise, verre de bon vin, cigarettes. S'il ne soignait qu'à moitié sa tenue, n'usant presque jamais d'un faux-col, abandonnant volontiers ses chaussures pour marcher pieds nus sur le ciment, il arborait du matin au soir un chapeau monstre fait avec un journal, ce qui lui donnait un air tout à fait réjouissant.

Telle n'était pas l'attitude de son patron, le fameux Miguel Almeréyda. Celui-ci faisait de la neurasthénie; de plus, il était sérieusement malade. Et puis tout le monde ne naît pas optimiste.

C'est peu après l'exécution de Duval que je fus chargé d'aller prendre mon service à la Petite Roquette, alors à moitié dégarinée de ses jeunes pensionnaires. Cette prison ancienne, froide, sans éclairage, me fit une pénible impression au sortir du confortable quartier neuf de la Santé.

Je n'eus heureusement pas un long séjour à subir entre ces murailles tristes et glaciales.

Les troupes américaines réclamaient une prison pour leurs mauvais gars. On envoya les jeunes prévenus demeurés à la Petite Roquette se faire héberger à Fresnes et l'administration militaire yankee s'installa. Son premier soin fut de faire poser des lampes à profusion. Je demeurai au greffe durant ces préparatifs. Mais quand les premiers soldats arrivèrent pour occuper les cellules, je connus des instants d'émotion.

Pour annoncer les différentes corvées, l'heure du coucher, celle du réveil, nos amis employaient un procédé curieux et tapageur : ils tiraient des salves de coups de fusil. La nuit, les sentinelles placées le long du mur d'enceinte avaient ordre de tirer sur tous les détenus qui mettraient le nez à leur fenêtre. Je fus réveillé plus de six fois chaque nuit par des factionnaires accomplissant la consigne. On voit d'ailleurs encore sur les murs les traces des balles qui n'atteignirent pas les curieux venus à leur lucarne prendre le frais, mais il y eut des balles qui portèrent...

Ces pétarades eurent un succès tout à fait spécial dans le quartier de la Roquette.

C'était l'époque des incursions nocturnes des gothas sur Paris. A plusieurs reprises, les gens du voisinage, au bruit des fusillades de la Petite Roquette, se précipitèrent dans leurs caves, croyant à l'arrivée inopinée des avions ennemis.

Je quittai la Petite Roquette avant qu'une entente intervint entre ces singuliers géhiers et la place de Paris. Et, je l'avoue, ce fut pour moi un énorme soulagement. (A suivre.)

SOUVENIRS RECUEILLIS PAR J. C.

**PROCHAINEMENT :**

**La théorie des crimes en série, par esprit d'imitation, est-elle admissible ?**

**VIENT DE PARAITRE**

DANS LA COLLECTION

**"A ne pas lire la nuit"**

**Le Cadavre dans l'Allée Verte**

par Paul DARCY

**L'Homme qui était moi**

par Charles DE RICHTER

**Les Crimes de l'Homme sans bras**

par J. JEFFERSON FARJEON

**Les Doigts du Fantôme**

adaptation par Maurice DEKOBRA

Tous des romans policiers inédits.

Chaque Volume. **6 fr.**

LES ÉDITIONS DE FRANCE

MARION OPAS était vétérinaire à Chicago. C'était un homme très doux et très simple, qui jouait de la guitare hawaïenne et soignait gratis les chats et les chiens des pauvres gens.

Sa femme, Bessie Opas, était par contre d'un tout autre style. La lecture assidue de *Vanity Fair* et autres revues très « Hollywood », la fréquentation d'amies trop riches et trop prétentieuses l'avaient accréditée dans cette idée que sa destinée était loin d'être celle à laquelle elle eût pu légitimement aspirer.

Ci-contre : Derrière les barreaux de sa cellule, l'empoisonneuse médite. Puisse cette méditation lui être profitable et l'inciter à traiter avec plus de respect l'existence de son prochain ! (I. N.)



Les étranges rapprochements ! Dans la prison de Chicago, celle qui voulut envoyer ad patres son époux console une autre meurtrière, Vera Carl, qui fit « supprimer » son mari par des gangsters.

mement aspirer. Quand une femme se met cela dans la tête, c'en est fait d'un ménage ! Dans tous les actes de la vie quotidienne, elle trouve des raisons de soupiner. Son époux lui apparaît rapidement comme un pauvre être nullement débrouillard, qui ne saura jamais faire fortune.

Tous ces regrets — et d'autres encore — tourbillonnaient dans le crâne de la petite M<sup>me</sup> Opas, durant les longues soirées d'hiver sous la lampe. A la dérobée, levant les yeux de son roman, elle regardait son pauvre diable de mari ; et songeant à ce qu'aurait pu être sa vie si... elle en avait épousé un autre, elle se sentait envahie d'une sombre rancune. N'était-ce pas avoir gâché sa vie que de s'être unie à ce gaillard pas méchant, certes, mais irrésistiblement médiocre, incapable d'assurer à une femme toutes les joies sur lesquelles elle croyait pouvoir compter ?

Marion Opas était loin de se douter des pensées qui obsédaient sa femme. Un être simple, répétons-le, qui adorait celle qu'il avait choisie, et pour qui le bonheur était fait tout entier de médiocrité confiante et d'obscurité, plus que d'éclat factice. Il croyait sa Bessie très heureuse parce que lui-même ne pouvait concevoir félicité plus grande. Ainsi, entre des êtres très différents et qui se sont crus pareils, chaque jour apporte-t-il davantage des raisons de se haïr. Le fossé silencieusement se creuse.

Un soir, levant sa tête de son ouvrage, Mrs. Opas dit à son mari :

— Nos amis les Wilson viennent de prendre une assurance sur la vie, qui a l'air fort bien faite. Nous devrions suivre cet exemple. La vie est chose si fragile, si incertaine. Je ne suis pas un oiseau de mauvais augure ; mais enfin, si tu venais à disparaître tout à coup, regarde dans quelle situation je me trouverais.

Lentement, Marion Opas caressa de la main sa joue rasée. Il n'aimait pas beaucoup que l'on évoquât de pareilles perspectives. Mais le naturel de la proposition et sa logique devaient vite éclater à ses yeux de Yankee :

— Tu as raison, Bessie ! On est aujourd'hui sur la terre ; et demain... Demande à Mrs. Wilson de nous prêter sa police. J'étudierai le contrat. Et s'il me paraît vraiment avantageux, je marche. Ainsi, ma chérie ne sera jamais dans le besoin, quoi qu'il arrive.

Marion Opas ne se doutait pas, disant cela, qu'il se condamnait.

« En cas de décès de l'un des conjoints,

cent mille dollars seront versés au survivant. »

Cette clause de la police d'assurances, que de fois, dans le secret de la solitude ou de la nuit, Mrs. Opas se la répéta, pour elle seule ! Cent mille dollars : une fortune. De quoi quitter cet enfer de Chicago, de quoi avoir son petit bungalow en Floride, son roadster, des robes, des bijoux. Seulement, Marion, très solide, jeune encore, n'avait pas envie de mourir. Aucune envie... Et son métier n'était pas si dangereux, ni si épuisant, que l'on pût espérer... quelque issue inattendue.

Il fallait agir. Précipiter le cours normal de ce destin sans éclat. Mrs. Opas, qui n'avait cependant jamais entendu parler de la Brinvilliers, se sentit soudain une âme d'empoisonneuse. Elle mêla au café de son mari un composé d'arsenic. A deux ou trois reprises.

Le vétérinaire, torturé par des douleurs horribles, vomissant tout ce qu'il essayait d'avaler, fit appel au médecin. Bessie Opas, au même moment, par l'effet d'une imprudence incompréhensible d'ailleurs, mais que légitimait en partie le désir d'acquiescer un manteau de fourrure, s'efforçait d'obtenir de la compagnie d'assurances un acompte sur les cent mille dollars. Cela parut louche ; une enquête se déclencha. Elle devait se terminer par la comparution de la jeune femme devant les juges de Chicago, sous l'inculpation de tentative de meurtre.

Remis — approximativement — de ses empoisonnements successifs, Marion Opas a pardonné à sa femme. Avant que le jury ne délibérât, il a eu un geste symbolique qui atteste chez lui une nature bien digne de respect. Il est venu embrasser en plein tribunal celle qui avait cherché à le supprimer. Bessie Opas a accepté cet hommage sans étonnement.

Mais le jury a vu dans l'accusée un

**UN MÉNAGE  
SI UNI**

être peu digne de pitié, malgré une salle haletante, qui espérait en un acquittement. Il a prononcé une peine dont la durée sera entièrement proportionnée à la conduite de la détenue dans sa prison, sans que Mrs. Opas puisse être libérable avant un an, ou conservée « à l'ombre » plus de cinq ans.

Marion Opas, bien entendu, a juré à son épouse qu'il lui resterait fidèle, et que, dès que les portes de la geôle s'ouvriraient, il serait là pour l'accueillir. Est-ce un héros ? Est-ce un naïf ? Ni l'un ni l'autre. Un homme qui aime, tout simplement.

La leçon, sans aucun doute, aura été dure pour la jeune femme ; et il est vraisemblable qu'elle s'en souviendra.

JOHN PEARSON.

**AUX FUMEURS**

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (188 T.S.) Londres W1



L'Université et le musée de Bucarest.

Le vol mystérieux dont a été victime le Comptoir Lyon-Alemand est encore présent à tous les esprits. Les auteurs de ce vol n'ont rien innové, comme on pourra s'en rendre compte par la lecture de cet article. Le procédé dont ils se servirent pour pénétrer dans le comptoir fut employé avant la guerre par un Roumain, qu'on en juge :

Le Musée National de Bucarest possédait il y a un peu plus de cinquante ans, un trésor digne de figurer dans les collections les plus riches. Il est connu sous la dénomination de : « La poule aux poussins », ou le trésor de Pietroasa, d'après le nom de la caverne dans laquelle il fut découvert (département de Buzen).

C'est une poule avec ses douze poussins, en or, avec des brillants, des rubis et autres pierres précieuses. On n'a jamais su qui avait enterré ce joyau : mais on croit généralement que ce fut un des compagnons d'Alaric I<sup>er</sup>, roi des Wisigoths, qui, après avoir ravagé tout l'Orient, marcha vers Rome et qui, pour une raison inconnue, se vit forcé de cacher le trésor.

Cette merveille d'orfèvrerie, gardée dans une des salles de l'entresol du musée, reposait sur un socle recouvert de velours, enfermée dans une sorte de tourelle à quatre faces vitrées, pour pouvoir être contemplée de tous les côtés.

Or, vers 1879, vivait à Bucarest un jeune homme, Pantazesco, issu d'une famille bourgeoise assez riche. Il était ce qu'on appelle un « fils à papa » et ne nourrissait pas d'autres ambitions que d'être reconnu pour le roi des gymnasiarques.

A cette époque, malheureusement pour lui, les sports n'étaient pas, comme aujourd'hui, à l'ordre du jour et l'on ne prêtait pas grande attention aux prouesses du jeune homme. Cela le décida à frapper un grand coup, pour forcer les « deux » journaux qui existaient alors à s'occuper de sa personnalité. Que voulez-vous ? A vingt ans, on est généralement ambitieux ! L'un se croit un génie poétique ; un autre pose pour « l'homme à femmes » et vit, par imagination, dans la peau d'un Don Juan irrésistible. Pantazesco, lui, se croyait inégalable dans ses prouesses acrobatiques et il songeait longuement au meilleur moyen de prouver à l'univers entier sa supériorité dans tous les exercices corporels.

Ce que Pantazesco imagina, prépara et finalement exécuta semble issu de l'imagination en folie de quelque auteur de romans de cape et d'épée. Cela paraît incroyable, et pourtant c'est vrai, c'est authentique.

Un soir, portant un parapluie et une forte corde, longue de quinze mètres, cachée sous ses vêtements, il s'introduisit par une fenêtre ouverte, à l'heure du dîner, dans l'appartement d'un médecin. Toute la famille était réunie dans la salle à manger, où l'unique bonne était occupée

# Le Vol de la Poule aux Poussins

à servir. Il en profita pour voler... un pantalon du brave médecin et sortit par la même fenêtre, toujours ouverte en été, dans ce pays très chaud.

Caché dans une sombre ruelle, il enfila le pantalon dérobé, par-dessus le sien propre, et se dirigea, tel un bon flâneur, vers le boulevard Charles I<sup>er</sup>, où, en face de la statue de Michel le Brave, se dresse l'édifice qui abrite en même temps le Sénat et le Musée National.

Vers minuit, heure des crimes, il se hissa jusque sur le toit de ce bâtiment et pénétra dans les combles. Il avait repéré d'avance l'endroit qui se trouvait juste au-dessus de la salle qui contenait la Poule aux Poussins. Il n'avait plus qu'à percer un trou pour passer au premier étage et là, un second trou, pour accéder dans la pièce au trésor. Avec les instruments qu'il avait apportés, l'opération en elle-même n'offrait aucune difficulté ; mais il était à craindre que le bruit que devait causer les gravats en tombant du plafond sur le parquet n'éveillât l'attention d'une des sentinelles qui se promenaient mélancoliquement dans les couloirs faiblement éclairés du musée.

Pour écarter ce danger, notre cambrioleur fit d'abord un trou, pas plus grand qu'une pièce de cinq francs. A travers cette ouverture il poussa son... parapluie fermé et l'ouvrit dès que toutes les tiges mobiles eurent passé. Le parapluie recevait ainsi, silencieusement, les gravats qui tombaient et Pantazesco le vidait consciencieusement dès qu'il était plein.

Quand le trou fut assez grand pour permettre à Pantazesco d'y passer, celui-ci se laissa glisser en bas, le long de la corde qu'il avait solidement fixée. Il lui fallait recommencer le même travail une seconde fois avant de se trouver devant la tourelle au trésor. Trois heures de travail non interrompu ne l'avaient pas fatigué. La chance lui avait souri. Nul bruit n'avait trahi sa présence. Une vitre fut vite découpée et le trésor enfoui dans les poches du pantalon... emprunté au docteur. Il repartit par le même chemin qu'il avait pris pour venir. Il laissa sur les lieux la corde et le parapluie, afin de montrer aux policiers enquêteurs comment il avait procédé.

Après cet exploit, il retourna au domicile du docteur, y pénétra par la même fenêtre ouverte, ôta le pantalon qui contenait le trésor et mit le tout dans le... piano du docteur qui dormait paisiblement. Fier comme Artaban, Pantazesco regagna ses propres pénates, se coucha et rêva à la gloire qui ne devait pas manquer de rejaillir sur lui, après un tel haut fait.

L'émotion qui régnait à Paris, lorsqu'on apprit un beau matin le vol de la « Joconde », n'était rien en comparaison de celle qui troubla tous les esprits à Bucarest quand la presse locale annonça le vol audacieux de la Clochea rou Poule, de la Poule aux Poussins. Pensez donc : l'unique trésor que possédait alors le jeune royaume de Roumanie (un an d'existence), disparu, volatilisé, envolé ou, plus brièvement, volé !

Ni la corde, ni le parapluie ne permirent aux policiers de s'en servir comme d'une carte de visite et l'art de relever les

empreintes digitales était encore inconnu. Convaincus que l'auteur du crime devait être un cambrioleur expérimenté, un vieux cheval de retour, les policiers cherchaient partout, dans tous les bouges, sauf dans la bourgeoisie aisée. Aussi les policiers étaient-ils sur les dents. Des jours et même des semaines avaient passé, sans aucun résultat favorable.

Le Préfet de police allait donner sa démission quand, trois semaines après le vol, le médecin dont nous avons parlé demanda, vers onze heures du soir, à être conduit devant le chef de la Sûreté. Comme l'important n'était ni ministre, ni député, ni sénateur, qu'il était même israélite, le larbin lui notifia sèchement qu'il n'avait qu'à se présenter le lendemain, à dix heures, à la préfecture de police.

— Mais je rapporte la Poule aux poussins, le trésor volé !

— Hein ? Quoi ? La... Attendez une seconde !

Il fut aussitôt reçu et fit au préfet le récit suivant :

— Voici trois semaines que ma femme constata la disparition d'un de mes pantalons. Nous attribuâmes ce larcin à quelque tzigane maraudeur et jugeâmes inutile de déranger la police, mais ce soir, ayant des invités, ma femme voulut leur faire de la musique et s'assit au piano. Or, elle avait beau frapper sur les touches, l'instrument ne rendit aucun son. Intrigués, nous l'ouvriâmes, et voici ce que nous trouvâmes : mon pantalon volé, cachant dans ses poches la Poule aux poussins, toute cabossée, toute bosselée !

Ce fut du délire quand on apprit que le trésor avait réintégré son domicile légal ; mais la police n'en fut pas plus fière pour cela, car du voleur toujours pas de traces. Trois jours plus tard, Pantazesco se présenta triomphalement pour déclarer à la police :

— C'est moi qui ai volé le trésor. J'ai voulu prouver, et j'ai réussi, ce que personne au monde ne serait capable d'exécuter, un tour de force que je défie quiconque d'imiter, tous vos policiers aussi bien que tous vos professeurs de gymnastique : remonter à travers les trous des deux plafonds, en grimpant le long de la corde !

On lui rit au nez ; mais, arrivé sur les lieux, il a fallu déchanter et on resta penaud. En effet, tous se hissèrent facilement, à la force des poignets, jusqu'au plafond : mais, arrivés là, voulant passer par le trou assez étroit, ils se virent forcés de détendre les bras et dame ! il est impossible de remonter une corde, à la force des poignets, avec les bras détendus.

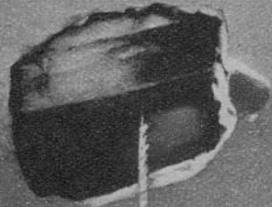
Invité à montrer comment il avait procédé, Pantazesco répondit avec un gracieux sourire :

— Rien de plus simple, voyez, messieurs, comme vous, je me hisse jusqu'au trou. Arrivé ici, je me renverse, la tête en bas, les pieds en l'air. Je les passe à travers le trou, et de l'autre côté du plafond je les écarte, pour éviter une chute malencontreuse. Maintenant, à la force des jarrets et des reins, je glisse en avant, sur le dos, jusqu'à ce que tout mon corps ait passé. Faites comme moi, si vous le pouvez !

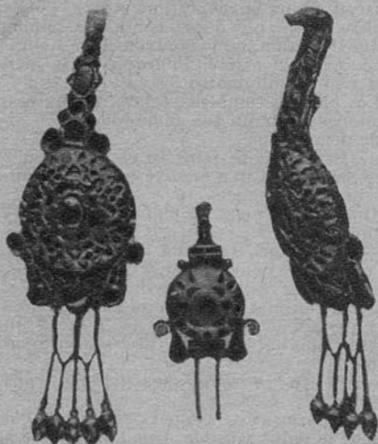
Pantazesco avait réussi à démontrer sa virtuosité extraordinaire ; cela ne l'empêcha pas d'être condamné à vingt ans de prison et... fusillé dans le dos sous prétexte de tentative d'évasion.

Ce trésor fut envoyé, pendant la guerre, avant l'occupation allemande, à Moscou, avec tout l'or de la Banque Nationale de Roumanie. Or, on ne revit, grâce au nouveau régime russe, ni l'or, ni le trésor de Pietroasa.

GEORGES MANDY.



Le trou dans le plafond.



Quelques pièces de la célèbre Poule aux poussins.

Quelques pièces rares du musée parmi lesquelles figurait la Poule aux poussins.



# Bagnes rouges



II (1)

## Le comptable de Léningrad.

Maintenant, au milieu d'une vaste pièce, un homme bâti en Hercule, tête énorme et yeux d'acier, m'interroge brutalement. — Comment vous appelez-vous ? Où êtes-vous né ?

C'était le juge d'instruction Rosenfeld. Tout le monde le connaissait depuis le fameux procès des étudiants. Je n'étais guère rassuré. Serait-il mon bourreau ou mon libérateur ?

Je fis un effort pour dominer mon émotion.

— Je suis Willy Melchert, citoyen allemand. Je demande à voir le consul de mon pays. Monsieur, je fais appel à votre équité, à votre justice. Songez que je ne sais même pas encore pourquoi l'on m'a arrêté, je... D'un geste bref, le juge me coupa la parole.

— Il ne s'agit pas de cela pour le moment. Qu'il vous suffise de répondre à mes questions !

« Les renseignements de votre dossier m'apprennent que vous avez mené ici, chez nous, une existence quelque peu trouble. Dites-moi donc quelle organisation vous a envoyé sur ce territoire ? »

— Je suis parti, répondis-je, pour le compte de la Société Siemens-Schuckert de Berlin, afin de construire un studio de modèle allemand. C'est la Sovkino qui avait passé ce contrat avec...

— Nous sommes d'accord. Mais, leur travail terminé, vos compatriotes ont regagné Berlin, vous, vous seul, êtes resté... Pourquoi ?

— Parce que, dis-je triomphant, la Sovkino m'avait offert un contrat très avantageux.

— Et après la Sovkino, vous avez trouvé moyen de demeurer encore en Russie.

Il eut un sourire perfide :

— Vous étiez sans doute irremplaçable. Allons, finissons-en. Pour le compte de quelle organisation séjourniez-vous ici avec une telle insistance ?

Terrifié, je commençais à comprendre qu'on me soupçonnait d'espionnage sur le territoire soviétique.

— Aucune ! m'écriai-je. Je voulais gagner ma vie, c'est tout. Quand la Gosy-prom-Grusiy m'offrit de construire une réplique du studio de Bakou à Tiflis, je n'avais aucune raison de refuser ce travail. Je n'avais pas à me plaindre de mon existence en Russie. Je ne désirais que la continuer.

Rosenfeld fronça les sourcils.

— Ainsi vous vous obstinez dans vos déclarations ?

— Puisqu'elles sont l'expression de la vérité, et de la vérité seule, il le faut bien.

J'avais dit cela d'une voix ferme, un moment le juge feuilleta mon dossier, puis il releva la tête.

— Pourquoi alors, reprit-il, rôdiez-vous sans cesse aux alentours de la ville ? Sans doute pour recueillir des renseignements ?

— Mais non, je me promenais...

— On ne se promène pas en prenant des notes, comme vous le faisiez.

J'étais abasourdi.

— Moi, je prenais des notes ? m'écriai-je. Mais c'est une infamie !

Rosenfeld me fixait de ses yeux aigus. Il poursuivit :

— En Allemagne, vous ne vous occupiez pas de politique ; or, à Bakou, tous les jours vous suiviez les réunions publiques.

— C'est exact, répondis-je. Et ceci, pour deux raisons. D'abord, parce qu'il y avait peu de distractions dans cette ville ; ensuite parce que je m'intéressais aux idées nouvelles, que je suivais avec sympathie une évolution originale, qu'en philosophie enfin... Le juge fut secoué d'un rire gras.

— En philosophe ! railla-t-il. Mais oui, mais oui... A d'autres ! Les théories exposées par les ouvriers qui prenaient la parole

C'était le juge d'instruction Rosenfeld.

dans ces réunions devaient vous faire frémir, vous, l'homme civilisé !

Rosenfeld était perfide. Ses questions se croisaient, s'emmêlaient. Mon cerveau fatigué par le régime cellulaire se brouillait par instants... Et l'interrogatoire continuait, froid, serré, méthodique. Le juge me demandait des précisions, jour par jour, heure par heure. Il fouillait dans mon passé, dans ma famille, remuait tout, mélangeait tout. Je n'en pouvais plus.

Comme il revenait maintenant à des moments plus proches, à l'existence que je menais à Bakou.

— Cette assiduité aux réunions politiques que vous me reprochez, lui dis-je, avait aussi une tout autre raison...

Mon interlocuteur ne s'étonna pas. Il savait vraisemblablement ce que j'allais lui dire. Pourtant je lui contai mon amour pour Sonia Wladimirovna. Alors il s'exclama :

— Splendide ! Splendide ! C'est sans doute la philosophie dont vous me parlez tout à l'heure qui vous a gagné aux idées libérales et humanitaires ?

— Non, c'est l'amour.

Le monstre se contenta de rire, sans répondre. Et je ne pouvais rien dire, rien faire pour prouver ma sincérité, mon innocence...

Le lendemain, je subis un deuxième interrogatoire.

Rosenfeld m'accueillit doucement. Il se faisait tout miel.

— Alors, citoyen Melchert, avez-vous réfléchi ? Allez-vous m'avouer la vérité ?

— Je n'ai rien à ajouter à mes déclarations précédentes.

Il se cabra :

— Vous avez tort de vous obstiner. Je veux savoir qui vous a envoyé en Russie, quels renseignements vous étiez chargé de rapporter.

— Je vous assure que je n'ai rien à dire. Alors la bouche de mon bourreau se crispa en un rictus terrible :

— Une dernière fois, vous ne voulez pas répondre ? C'est bon ! Je vous materai. Vous resterez ici, dans cette prison, jusqu'à ce que vous vous décidiez à me dire enfin la vérité. En tout cas, vous n'en sortirez pas avant que notre enquête sur votre compte ait été faite en Allemagne.

Il eut un sourire cruel.

— Et je vous prévins charitablement que cela peut durer assez longtemps !

Quand la porte de ma cellule se referma, je crus entendre le bruit d'une dalle sur mon tombeau.

Quatre mois passèrent. Je déjeunais dans mon cachot humide, rongé par la vermine et affamé.

Ah ! si la mort semble épouvantable, elle n'est rien auprès de la lente agonie que la Tcheka fait subir à ses victimes. Je ne m'étonnais plus des atrocités épouvantables commises aux premières heures de la Révolution sur les ennemis du nouveau régime, puisque moi, citoyen libre et innocent, j'étais martyrisé. Aussi, maintenant que je suis sorti, par miracle, de cet engrenage diabolique, il est de mon devoir de clamer au monde civilisé que la Russie rouge n'est pas, et n'a jamais été, comme d'aucuns l'ont prétendu, le paradis soviétique.

Ce qui me semblait dur surtout à supporter, c'était la solitude. Les heures sont longues quand on est seul, toujours seul entre quatre murs. Or, ce jour-là, la porte de ma cellule venait de s'ouvrir...

Je me retournai surpris. Le garde poussa un homme à l'intérieur, referma la battant et tira les verrous.

Je regardai, haletant, crispé d'émotion. Un homme dans ma cellule ! Un homme avec moi ! Avec moi qui suis seul et qui depuis des mois espère en vain une présence, quelle qu'elle soit, mais quelqu'un qui vit et qui pense, quelqu'un d'autre que ce gardien dont le pas monotone martèle jour et nuit le corridor !

Soudain, je m'avance vers l'inconnu et je

lui tends la main. Sans un mot, il me la serre tristement.

— Frère, lui dis-je, qui es-tu ? D'où viens-tu ?

Et voilà que, brutalement, mon émotion éclate, déborde, se transforme en déluge de paroles. Je lui conte mes souffrances, mon arrestation, les mensonges de Rosenfeld, tout cela à bâtons rompus, pêle-mêle. J'ai besoin de parler, il faut que j'extériorise mes rancœurs, mes angoisses, et je vais, je vais... Lui écoute, indifférent. Il paraît absent. Mon excitation se calme... Alors, je le regarde.

L'homme, qui dut être grand et fort, est maintenant voûté. Sa peau est mate, et il porte une longue barbe noire striée de fils jaunis. Ses regards semblent errer sur des objets invisibles, au delà de la cellule, plus loin que la prison même. Quel âge peut-il avoir ? Soixante ans sans doute, à moins que la prison n'ait déjà laissé sur lui son empreinte indélébile.

— Comment t'appelles-tu ?

— Nadikoff.

— Moi, Willy Melchert. Pourquoi es-tu ici ?

La main trace un geste vague, puis retombe lourdement.

Cependant il explique :

— Je dirigeais une banque privée à Moscou avant la révolution. Après, j'étais maître comptable d'une commune importante. Il y a un an, je me trouvais à Léningrad. On m'a arrêté. Pourquoi ? Je n'en sais rien... Qu'importe !

Les phrases tombent sèches, désabusées, prononcées sur un ton monotone.

Je demande :

— Et depuis ce jour, tu es en prison ?

— Non ! On m'a envoyé comme colonisateur à Arkhangel.

Il a levé les yeux au plafond et joint les mains.

— Arkhangel, terre de misère ! Il faut la connaître pour savoir... J'y étais employé comme contremaître dans une scierie. Un jour, on m'a descendu au cachot parce que j'avais acheté un sac de farine à un paysan sans autorisation. C'est là tout mon crime...

— Et tu es seul, sans femme, sans famille ?

Sa figure s'est crispée soudain. J'ai touché le point sensible. Une larme perle à ses paupières.

— Mon fils était étudiant à Moscou, mais il a été arrêté lui aussi. Ce fils de bourgeois n'était plus digne d'être assis sur les bancs désormais réservés aux enfants de la plèbe. Il a été évacué dans l'île Solovki.

Un sanglot monte dans la gorge de Nadikoff :

— Mon pauvre enfant !

Les îles Solovki ! Nous en avons tous entendu parler. Situées à l'entrée du golfe d'Onega, en face de Kem, c'est le bagne, un des bagnes soviétiques... Que dis-je ? C'est l'échelon supérieur dans la hiérarchie des bagnes !

Dans un mouvement de sympathie extrême, j'ai pris la main du malheureux et je la presse entre les miennes, doucement.

## Singulier compagnon.

Nadikoff, exténué, s'était allongé sur le ciment, car il n'y avait qu'un lit dans ma cellule.

A mon tour, je me jetai sur mon grabat. J'avais fermé les yeux, cherchant à m'assoupir, quand un petit bruit me fit redresser la tête. Surprise ! Mon compagnon avait sorti de sa poche un quignon de pain et un morceau de saucisson qu'il mastiquait en silence. Je le regardai avidement. Pour bien comprendre mon émotion, il faut vous dire que mon repas quotidien ne se composait, depuis plus de quatre mois, que d'une boule durcie et d'une espèce de liquide tiède où nageaient quelques arêtes de poisson. Cependant, ma mine affamée ne troublait

Il sortit de sa poche un quignon de pain et un morceau de saucisson.

(1) Voir Police-Magazine n° 156.

# Tribunaux Comiques

## L'associé.

La victime du petit homme réjoui, qui semble au spectacle dans le box d'infamie, fait, dès le début du débat, cette piteuse constatation :

— Quand je pense que j'avais trouvé un moyen de lutter contre la crise !

Hélas ! ce moyen était mauvais. Le pauvre homme, qui enfin avait obtenu sa retraite de l'administration pour laquelle il travaillait depuis trente-deux ans, voulait faire fructifier un héritage avunculaire.

Pour trouver une affaire sérieuse, il parcourut les petites annonces des journaux.

— Je n'en lirai plus un seul ! se venge-t-il tout à l'heure.

Cette lecture, qui aujourd'hui fait son malheur, lui laissa croire d'abord qu'il avait mis le doigt sur la fortune.

Un inconnu cherchait un associé pour l'exploitation d'un procédé ne demandant pas de connaissances spéciales.

L'annonce disait encore qu'on traiterait avec cinquante billets.

Le rond-de-cuir victime d'un escroc en avait soixante-cinq.

Il s'en fut trouver l'homme à l'annonce et celui-ci lui montra son invention : un jeu bien plus amusant que l'éphémère yo-yo, voire que le diabolin.

Il s'agissait, comme dans ce dernier amusement, d'une combinaison de chiffres.

— Le public adore chercher, lui expliqua l'inventeur. Il s'agit, voyez-vous, de disposer ces cubes de telle façon qu'en trois coups, après être parti des quatre zéros, on revienne à ces mêmes chiffres.

La victime explique :

— Je n'ai jamais pu y arriver. Il est vrai que là-dessus je ne suis pas très malin.

— Nous le constatons, ne peut s'empêcher de reconnaître le président.

Mais l'escroc, qui veut bien avoir roulé le pauvre fonctionnaire, jure qu'il n'y avait pas escroquerie au « départ ».

— Tenez, monsieur le président, j'ai un « rigouillard » sur moi. C'est le titre de mon jeu. Une fois, deux fois, trois fois, je suis revenu aux quatre zéros. Seulement, ne me demandez pas de vous expliquer mon truc. Ça ne s'explique pas, comme pour la plupart des jeux.

Comme l'escroc refait sa démonstration trois fois, le magistrat demande, goguenard :

— Vous n'avez pas l'intention de m'en vendre un ?... Et puis, là n'est pas la question. Vous avez fait verser cinquante mille francs à ce pauvre homme pour acheter les matrices, disiez-vous, afin de confectonner de nombreux exemplaires de ce jeu. La fabrication n'arrivait pas. Par bonheur pour lui, votre associé a trouvé l'adresse du fabricant...

— Un bonheur relatif, soupire le fonctionnaire retraité. Cette adresse, il me l'avait refusée dix fois « pour m'empêcher d'aller embêter les ouvriers », comme il disait.

— Vous avez donc trouvé le fabricant. Que vous a-t-il dit ?

— Qu'il ne pouvait commencer le travail vu qu'il n'avait pas reçu une provision suffisante.

— Ah ! il avait tout de même touché quelque chose ?

— Oui, quarante-cinq francs ! Hilarité. Comme elle se prolonge, le président s'adresse au public :

— Ce n'est pas parce que ce jeu s'appelle le « Rigouillard » qu'il faut rire aussi bruyamment.

Finalement, le rond-de-cuir lésé porta plainte.

L'homme, qui n'en est pas à sa première escroquerie à l'association pour exploitation du « Rigouillard », se voit infliger dix-huit mois de prison et à la restitution des cinquante mille francs, augmentés de quelques billets de dommages-intérêts.

Le rond-de-cuir, qui sait très bien que son argent est définitivement perdu, semble en avoir fait son deuil.

Il quitte l'audience en discutant avec un spectateur. Nous l'entendons dire :

— S'il n'avait pas joué l'argent aux courses, l'affaire était viable. J'ai un neveu qui est passé par Polytechnique et qui croit qu'on peut très bien, avec du temps, trouver la solution.

L'escroc n'aurait pas grand travail pour obtenir les derniers billets de sa victime.

## Nudisme.

— Et s'il me plaît d'être nue ?... eût dit M<sup>me</sup> Sganarelle.

Cette grosse dame est couturière dans le quartier des artistes. A Montparnasse on a généralement les idées larges. Eh bien, voici une exception à cette règle.

M<sup>me</sup> Alice V... a été traînée devant les tribunaux par les gens de son quartier pour avoir « excité de jeunes garçons à la débauche ».

— J'ai jamais eu de ces intentions-là,

proteste la dame qui tente de se faire toute petite devant son avocat.

— Elle était nue comme un ver, viendra dire un voisin connu dans le quartier pour son intempérance au point qu'on l'a surnommé : le Père Bouchon.

— C'est pas les verres que vous avez devant vous qui sont nus, riposte l'inculpée. Des témoins comme ça que c'est saoul les trois quarts du temps on ne devrait pas les écouter. Ça voit double.

— Quand je vous regarde, ça n'a rien d'étonnant de voir double.

Mais le président met un terme à cet échange de méchants propos.

Il reproche à la grosse dame :

— Vous avez eu plusieurs histoires pour le même motif. Même le commissaire de police vous a fait venir et vous a demandé de mettre des rideaux aux fenêtres.

— C'est ce que j'ai fait.

— Le jour des derniers incidents, il n'y en avait pourtant pas à la fenêtre de votre chambre.

— Ils étaient à laver. Je ne peux pourtant pas vivre avec des rideaux sales.

— Vous n'en avez pas une seconde paire ?

— Je ne suis pas la femme à Rothschild !

Le malheur de l'inculpée fait qu'en face de sa chambre se trouve une école communale de jeunes garçons.

— Vous leur avez montré votre poitrine ! accuse le président. Et depuis ils ne vous appellent plus que « Madame Stratosphère ! »

— Ils me tiraient la langue...

— Le rapport de police conclut que vous étiez nue les trois quarts du jour.

— Si j'ai chaud. Quand on est grosse on a chaud.

— Vous aimez les exhibitions.

— Comment voulez-vous que je vous réponde, je ne sais pas ce que c'est.

— La concierge de l'immeuble est venue deux fois de suite vous signaler les réclamations des voisins. La première fois vous lui avez craché au visage.

— Elle n'avait pas été polie.

— La deuxième fois, vous l'avez poussée et elle est tombée dans l'escalier.

— Je l'ai pas fait exprès.

— Vous l'avez fait exprès et vous avez même si peu regretté votre geste que tandis que M<sup>me</sup> Roublot dégingolait les marches, vous avez hurlé : « La concierge est dans l'escalier ! »

— Si j'ai dit ça, c'est que je pensais qu'elle ne s'était pas fait mal.

La chute de la concierge a eu des suites pénibles. Aujourd'hui, M<sup>me</sup> Roublot boite. Elle réclame vingt-cinq mille francs de dommages.

— C'est-y un prix pour une jambe de pipelette ? gouaille la grosse dame.

Cette fois, le président la rappelle à l'ordre.

Une petite vieille, la voisine de palier de l'inculpée, vient confirmer les dires des autres locataires.

— J'ai consulté mon médecin, fait la vieille dame. Il m'a dit : Je vois ce que c'est, c'est du nudisme...

Et comme on rit dans la salle d'audience, le témoin, d'une naïveté touchante, ajoute :

— Il a même dit encore un mot que je n'oserai pas répéter.

— Il faut pourtant le répéter, insiste le président.

— Eh bien, il a dit que c'était du nudisme... du nudisme...

Et, rougissante, la vieille dame termine à voix à peine perceptible :

— ... intégral !

La partie civile obtient son franc classique et l'inculpée est condamnée avec sursis à trois mois de prison.

## Mœurs... légères.

C'est un anormal comique. On l'a surpris en conversation galante avec un tout jeune homme derrière le Petit-Palais.

D'ailleurs, il ne s'en défend pas. Il demande simplement une précision quand le président parle de mœurs spéciales.

— Quoi, spéciales ? fait-il.

Son avocat se penche et lui explique ce qui le rend si rêveur.

— Ah ! bon, fait l'homme qui comprend enfin. Monsieur le juge veut dire : mœurs légères.

Mœurs légères !... C'est un beau succès dans la salle.

Mais les rires énervent l'inculpé, qui s'écrie :

— Vous méritez que je vous tourne le dos !

Et il exécute le mouvement.

Alors le président constate avec finesse :

— C'est une provocation ?

L'affaire est vite expédiée, l'inculpé reconnaissant tout ce qui lui est reproché.

— Que voulez-vous, fait-il, je n'ai pas pu aimer les femmes, je n'ai jamais connu ma mère !

Cette fois, le président joue l'indignation et s'écrie :

— Non, là vous exagérez.

Trois mois de prison avec sursis.

— Attention à la récidive, conseille le président.

L'inculpé qui prend ce conseil du mauvais côté (naturellement !) répond :

— Oui, monsieur le Juge, on aura l'œil maintenant !

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.



Nadikoff git à mes pieds dans une mare de sang; au cou, un trou béant.

pas l'appétit de Nadikoff, qui continuait à manger posément, sans hâte... Son repas terminé, il alluma une cigarette et se mit à fumer. Cette fois je n'y tins plus :

— Camarade, lui dis-je, ne veux-tu pas me donner une cigarette ? Il y a si longtemps que je n'ai pas fumé.

Il eut un petit rire nerveux :

— Impossible, fit-il de sa voix terne, il ne m'en reste plus que trois.

La réponse me laissa stupéfait. Je le regardai un moment encore, puis je me retournai brusquement pour étouffer la tentation.

— Eh bien, pensai-je, la vie ne va pas être drôle avec une pareille brute. Demain nous nous battons sûrement pour défendre chacun notre part de pitance.

Ses malheurs ne semblaient pas l'avoir trop amaigri. Il était vieilli, certes, mais il avait encore de la chair sur les os, tandis que moi, en passant la main sur ma figure, je pouvais compter les miens sous ma barbe broussailleuse...

## Épouvante.

Maintenant tout est silencieux. La cellule est plongée dans les ténèbres.

Soudain, un bruit. Mieux, un ronflement sonore...

Qu'est-ce encore ? Non seulement mon grossier compagnon refuse de partager sa nourriture et ses cigarettes, mais encore il va troubler mon sommeil. Ah ! non, c'en est trop !

Je suis furieux. La fumée de tabac m'a fait perdre le contrôle de mes sens.

— Hé là, Nadikoff, assez !

Pas de réponse. Le ronflement continue de plus belle. Je suis fou.

— Te tairas-tu, sale vermine !

Le bruit ne cesse pas. Au contraire. On dirait un râle dans la nuit...

Je bondis hors de ma paillasse, mais je chancelle soudain. J'ai marché dans un liquide gluant. Je glisse... Et puis, plus rien. Un trou noir...

Au bout de combien de temps ai-je repris mes sens ? Je l'ignore... Je suis à terre. Mes pensées tourbillonnent... Ah ! j'y suis. Ma chute !... En tombant, j'ai heurté fortement le lit de fer et je me suis évanoui. Ma tête est lourde. J'ai froid...

Mais Nadikoff ? Que fait-il ? Il doit dormir, je n'entends rien. Ai-je rêvé ou suis-je devenu fou ? Je vais me recoucher. Alors, je sens ma main. Elle est toute humide...

Ai-je renversé mon eau ? Impossible, j'ai bu tout ce qui restait dans ma cruche. Alors ?... Je me rapproche en rampant de mon compagnon, à tâtons... Mes doigts heurtent un objet. Une boîte d'allumettes...

La flamme jaillit, trouant un instant les ténèbres. Horreur ! Un spectacle d'épouvante s'offre à mes yeux. Nadikoff git à mes pieds, au milieu d'une mare de sang.

Au cou, un trou béant... Les doigts de la main droite sont crispés sur une lame brillante. L'autre main s'agite convulsivement...

Je me rue contre la porte avec un hurlement de terreur, mais mes efforts se brisent. Je tombe à genoux, horrifié. Et je crie, je crie pour oublier ce spectacle de mort et rompre l'atroce silence qui m'enveloppe et m'opresse. Mais personne ne répond à mon appel. Épuisé, je me tais et sanglote convulsivement, appuyé contre cette porte qui ne s'ouvre pas, comme un enfant qui souffre...

Des minutes s'écoulent qui me semblent des siècles. Enfin, j'entends un pas. Je redouble mes appels. Le guichet s'ouvre.

— Qu'est-ce que vous avez là-dedans ? hurle le gardien.

— Vite, venez ! Il est mort !... Oui, il s'est tué... Il y a du sang partout... du sang ! Vite, ouvrez ! Par pitié !

Un instant après, les verrous grincent et le gardien pénètre dans le réduit, suivi d'une patrouille. Tout de suite ils ont compris.

Avec des jurons, ils empoignent le cadavre et le traînent au dehors. Je regarde la face barbue de Nadikoff qui, à chaque pas des gardiens, frappe le sol et rebondit.

Je me suis de nouveau étendu sur mon grabat, égaré, stupide. Pas pour longtemps, car déjà la porte se rouvre.

— Debout, toi ! Et là-haut en vitesse !

On m'introduit de nouveau dans le bureau de Rosenfeld. Une tenture s'écarte et le juge paraît. C'est bien le même homme, mais le ton a changé. Il me tutoie et m'interpelle comme un criminel :

— Que s'est-il passé ? Allez, raconte ! Vous vous êtes battus, n'est-ce pas ?

Je retrace les quelques heures passées avec ce compagnon d'infortune, son air lassé, soucieux, mon réveil dans la nuit. Le juge ricane, sceptique. Une torpeur m'envahit, je ne suis plus qu'un automate qui parle grâce à je ne sais quel réflexe. Les questions me parviennent comme atténuées.

— Et tu n'avais pas vu son couteau ?

— Non.

— Il ne t'a rien dit de son projet ?

— Rien...

Rosenfeld s'est levé menaçant.

— On fera une enquête, et si tu mens...

C'est fini. On me reconduit dans ma cellule.

## Comme la bête...

Et maintenant ma plume tremble... car à la pensée de ce qui m'arriva alors, de ce que je fis, mon cœur se soulève d'horreur et ma conscience de civilisé se révolte. Et pourtant... Il est des moments dans l'existence où l'homme, retournant à son origine bestiale, redevient la proie de l'instinct.

Devant l'excessive souffrance il n'y a plus de civilisation.

Voici les faits...

A peine rentré dans ma cellule, j'avais aperçu, à la lueur du jour qui se levait, les reliefs du repas que Nadikoff avait laissés épars sur le sol. J'avais faim depuis des mois, oui, faim, atrocement faim... Alors, ce fut comme un éclair de folie, brusquement je m'étais jeté à terre et je mordais à pleines dents, tel un fauve. Je ne songeais à rien. Je ne pensais plus que, sur le sol où je me vautrais, il y avait du sang qui se coagulait, le sang de Nadikoff...

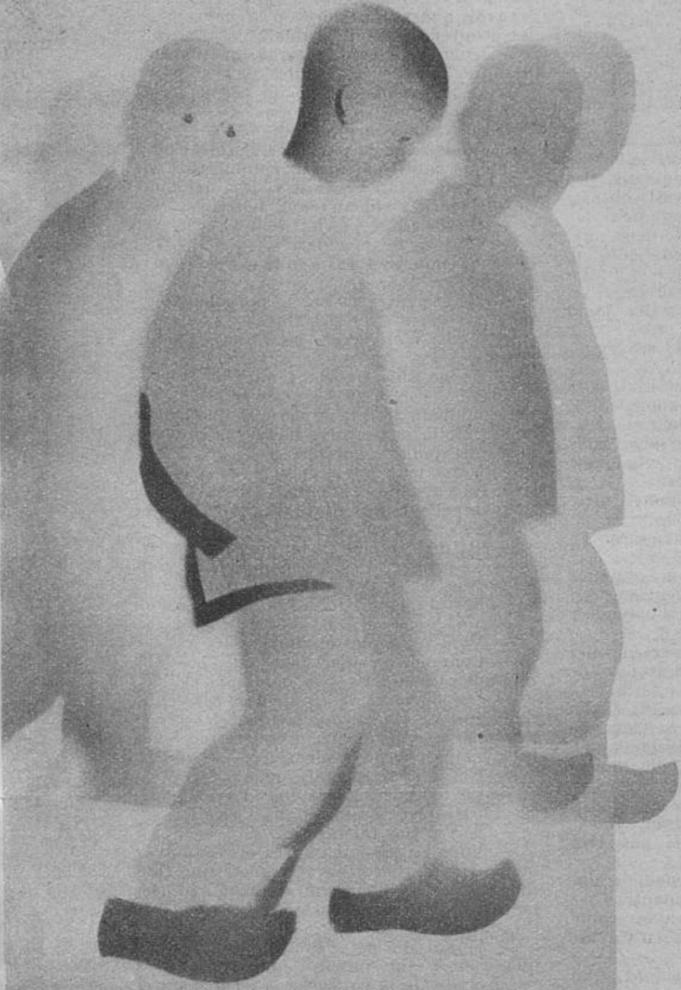
Une fois rassasié, je tombai sur ma paillasse et m'endormis comme une brute.

(A suivre.) WILLY MELCHERT.

GERMAINE RAMOS  
**LA FOIRE AUX VICÉS**  
roman : 12 fr.  
Du même auteur :  
RIEN QUE TON CORPS (70<sup>e</sup> éd.). 12 fr.  
LA POSSÉDÉE (36<sup>e</sup> édition) . . . . 12 fr.  
ÉDITIONS MONTAIGNE - QUAI CONTI - PARIS

# Les forçats-enfants

A LA COLONIE PÉNITENTIAIRE DE METTRAY



ARMÉ les problèmes sociologiques que nous pose notre époque, il n'en est pas de plus poignant que celui de l'enfance coupable. Comment ne pas s'émouvoir en effet devant des enfants que l'on emprisonne et que l'on condamne à des rudes travaux, tels des forçats ? Comment surtout ne pas se sentir troublé lorsque l'on songe que ces coupables sont bien souvent les victimes d'un terrible atavisme, d'un milieu social dégradant ou de quelque implacable fatalité, et que, s'il est peu de fautes sans excuse, eux surtout ont droit à toute notre pitié ?

Il y a quelque temps, lisant dans un journal la rubrique des faits divers, j'ai vu qu'on avait arrêté place d'Italie, à Paris, un jeune pupille évadé de la colonie pénitentiaire de Mettray. Je songai aussitôt à voir de mes propres yeux ce qu'est une de ces prisons pour enfants.

Je pris le train pour Mettray. La colonie se trouve à quelques kilomètres de Tours, dans cette fraîche et verdoyante région qu'on a appelée le jardin de la France et où l'air est si pur qu'on croit toujours y respirer l'odeur du printemps. A peine sorti de la gare, j'aperçus une route en lacets longeant les hautes frondaisons d'un parc. Au fond d'un valon, près d'un clair ruisseau, se pressaient les toits roses d'un village. Des champs bien cultivés faisaient alterner leurs rectangles bruns et verts.

Comme, arrêté au bord de la route, je considérais ce parc et ces champs, un paysan vint à passer. Tout naturellement curieux, je lui demandai :

— A qui appartient ce domaine ?  
Avec le savoureux accent du terroir, il me répondit :

— Ça, m'sieur, c'est la colonie !  
J'en demeurai ébahi. Je croyais que les enfants coupables étaient parqués dans des maisons de correction aussi austères que des prisons, j'avais entendu parler de « bagnes pour enfants » et je me trouvais en présence de ces arbres, de cette campagne, de ce ciel bleu... Telle fut ma première impression — je l'avoue réconfortante — avant d'arriver devant un petit café-restaurant-hôtel, le seul de l'endroit, celui où descendent les parents venant rendre visite aux jeunes colons.

En face du café s'ouvre la porte d'entrée qui porte ces mots sur un pilier : « Colonie agricole de Mettray ».

Colonie agricole ! Je n'eus pas le temps de réfléchir au sens de ces mots. Vers moi déjà s'avancait le chef surveillant à qui j'avais été annoncé et qui devait me servir de guide.

Après quelques phrases de politesse, nous suivîmes une allée, bordée d'arbres magnifiques et que longeait, de part et d'autre, une série de petits jardins, minutieusement entretenus comme des jardins modèles. Puis nous arrivâmes sur une sorte de place, cernée par une série de maisons de brique et dominée par l'ombre d'un clocher.

Ce village symétrique et souriant, c'est le centre de la colonie.

Celle-ci, m'explique mon guide, était autrefois une maison d'éducation privée, nommée « la Paternelle », où, sous prétexte de leur faire préparer leur bachot, certaines familles séquestraient leurs fils, arbitrairement, sans que la justice s'en mêlât. De graves abus firent fermer cette

geôle hypocrite. Maintenant on envoie ici, sous une surveillance administrative, de petits vagabonds, des souteneurs précoces, des pupilles de l'Assistance publique qui ont fait quelque mauvais coup. On en compte près de cinq cents. Dans ce nombre pourtant se trouvent des innocents : ce sont les tout-petits de la « Jeanne d'Arc », des gosses venus aussi de l'Assistance, mais qui ont besoin simplement de repos au grand air. On les loge à part, bien entendu, mais on les habille comme les autres. Ils ont, ces innocents, de sept à douze ans, pas plus !

Ci-contre : Un atelier de menuiserie à Mettray.



Ci-contre : Voici maintenant les serruriers.

Nous voici parvenus au pied des bâtiments. Autour, tout est propre et net. Les allées sont ratissées avec soin, les pelouses ressemblent à de beaux tapis de laine verte. Les maisons portent le nom de « familles » : famille A, famille B, famille C. Et, sur chaque fronton, est inscrit le don du donateur.

— Entrons ! propose le chef surveillant.

Nous pénétrons dans une classe, nette, officielle comme une classe d'école communale, avec ses cartes, ses statistiques, son tableau noir. Des yeux, je cherche sur les tables alignées quelque inscription révélatrice d'un état d'âme. Rien ou presque. Ici, seulement, un prénom : Lulu. Et des numéros : 5 658—3 022... Des numéros de bagnards !

Comme je découvre, sur le mur, quelques tableaux naïfs représentant des paysages ou des marines aux couleurs vives (l'un d'eux est dédié au directeur de Mettray), mon guide m'explique :

— Ce sont les œuvres d'un jeune colon qui a l'air d'avoir des dispositions et occupe ses loisirs à peindre... On a mis de ses tableaux un peu partout.

Nous passons dans un dortoir. Hamacs repliés et couvertures à l'alignement sur une planche à paquetage : on se croirait dans une caserne. Tout au long du mur s'alignent des bédons à pompons rouges comme ceux des matelots. De-ci, de-là, quelques pompons jaunes.

— Leur coiffure du dimanche, dit le chef. Les pompons jaunes sont ceux des musiciens.

— Vous avez ici une musique ?  
— Et très bonne, je vous assure. Sous la direction d'un professeur excellent, ils deviennent de vrais artistes. Les jours de fête, ils défilent, drapeau en tête, dans la cour d'honneur. Dans les grandes occasions, le 14 juillet par exemple, ils vont donner des concerts aux environs, même à Tours.

— Et ils sont sages, ces jours-là ?

— Plus encore que d'habitude. Car, pour la peine, on leur offre vin blanc et cigaretttes, leur rêve un instant réalisé. Ils se conduisent alors comme des hommes. On ne les voit pas marcher, tenez ! comme ceux-là, regard à terre, cherchant des mégots...

Un groupe de colons venait en effet vers nous, des colons qui ne crânaient pas sous leurs treillis écus, marqués sur la poitrine d'un chiffre, et raclant avec paresse le sol de leurs sabots.

— Une corvée de punis, dit le chef, chargée de vider les tinettes !

Ils passent près de nous. Des regards sournois nous égratignent : souffrance de prisonniers ou méchanceté native ? Leurs têtes sont rasées. Je remarque sur presque tous des tatouages, un point d'interrogation, un cœur percé d'une flèche, une chaîne, une devise.

Devises banales mais qui me rappellent celle que j'ai lue, un jour, sur la poitrine d'un gars de batterie, ancien reclusionnaire d'une colonie d'enfants : « Souffre, mais tais-toi ! »

L'équipe s'éloigne, tel que se déroule un film muet, et si lentement que j'ai le temps d'observer les visages. Bien des tares se lisent clairement dans ces jeunes visages bronzés par le grand air. L'alcoolisme, la tuberculose, le vice. Ce que j'ai sous les yeux, ce sont vraiment des déchets d'humanité, c'est un morne troupeau de demis-responsables.

— D'où viennent-ils, ces malheureux ? demandé-je.

— Surtout des villes, répond le chef. De Paris, de Lyon, des bas-fonds de Marseille et de Bordeaux. Quelques-uns aussi d'Alger. Rarement de la campagne.

Parbleu ! c'est sur le fumier des grandes villes que poussent ces fleurs-là !

A ce moment le dernier colon de la corvée se retourne vers moi et, d'un geste des doigts vers la bouche, a l'air de m'envoyer un baiser.

— Ne vous trompez pas ! dit le chef. Il vous demande une cigarette.

Sans réfléchir davantage, j'en sors une du paquet que j'ai dans ma poche et la tends au gamin.

Mon guide fait un mouvement pour me retenir. Trop tard ! Il me chuchote alors à l'oreille :

— Vous avez eu tort ! Si le directeur l'apprenait, ce serait une affaire de tous les diables et il vous interdirait de continuer votre visite. Le tabac, ici, est absolument défendu !

— Cette privation doit leur être pénible ?  
— Comme pour tous les prisonniers ; c'est la plus cruelle. Mais n'ayez crainte ! Les bougres trouvent encore le moyen de fumer en cachette. Sans cesse, ils fument autour d'eux, et, quand ils découvrent un mégot, ils le dissimulent soigneusement dans leur bonnet. Il existe entre eux tout un commerce clandestin de tabac.

— Alors je regrette d'autant moins mon geste.

— Vous le regretterez peut-être tout à l'heure si celui auquel vous avez fait plaisir va vous dénoncer au directeur.

— Il serait capable de... ?

— C'est comme je vous le dis. Un jour, vous leur faites une gentillesse, le lendemain ils vous remercient — excusez le mot ! — par un tour de cochon. Allez ! Croyez-moi ! Ils ne sont pas intéressants.

— Pourtant, parmi eux, il y a bien des exceptions ?

— Pas beaucoup ! Un des rares braves garçons que j'ai connu et que j'ai eu d'ailleurs à mon service, il y a deux ans, était un clerc de notaire. Il appartenait à une honorable famille. Le père était facteur. Lui avait fait de bonnes études. Mais, un jour, on l'accuse d'avoir volé son patron et, en même temps, d'avoir commis un cambriolage dans le pays. Tout était faux, je crois ; en tout cas, il fut envoyé à Mettray, où il se montra si sage, si gentil qu'on le laissa partir avant l'époque fixée. Mais, je vous le répète, des gars comme ça c'est plutôt rare !

— Quand ils sortent d'ici, que deviennent-ils ?

— Quelques-uns vont au service militaire. Pas aux Bat'd'Al. Dans des régiments comme tous les autres jeunes gens. Leur temps fini, on leur conseille de rester dans l'armée, de rengager. Parfois, ça réussit. D'autres sont placés, s'ils se sont bien conduits, chez des fermiers des environs. Leur avenir dépend d'eux en somme, mais combien s'en soucient !

Poursuivant notre visite, nous sommes arrivés dans une salle de conférences. Elle comporte une petite scène, construite par les colons eux-mêmes, où, parfois, ils s'amuse à monter des représentations. Un écran sert à la projection de films. Une plaque de marbre, posée sur la muraille, porte le nom des pupilles de Mettray morts à la guerre. Je remarque enfin une statistique indiquant la mortalité de la colonie.

Je tiens ces chiffres pour exacts. Or, elle est infime, ici, la mortalité et, par surcroît, en décroissance constante, grâce à la vie saine, au grand air, à l'hygiène, loin des taudis et des tentations de l'alcool...

Une sonnerie de clairon déchire l'air calme. Elle annonce le déjeuner. Nous montons sur les marches qui conduisent à la chapelle et, de cet observatoire, nous voyons toute une foule surgir.

Des colons, il en débouche de partout, des bouquets d'arbres, de la ferme, des parterres de fleurs. Ils s'avancent, groupés par familles et au pas, car ici la discipline militaire les régit tous, petits ou grands.

Au passage, le chef me désigne les fortes têtes :

— Celui-ci c'est « la Sauterelle ». Rien à tirer de lui ! Celui-là, le « Béquillard », est une vraie gale. « Le négro », lui, se montre assez docile.

Démarche indolente et seaux ballants, des corvées d'eau défilent. Des tout-petits courent à la soupe. Un second coup de clairon active le claquement sonore des sabots. Tous disparaissent. Celui qui souffrait dans l'instrument reste le dernier, pose le cuivre à terre et, avant de disparaître à son tour, se déchausse et fait quelques tractions à une barre fixe.

Je m'informe de la nourriture.

L'ordinaire se compose de légumes, de pâtes et de riz. Trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le dimanche, de la viande. Tous se trouvent bien de ce régime.

On me fait goûter le pain réglementaire : il est un peu bis, mais délicieux, bien meilleur, je le jure, que le pain qu'on m'avait servi, la veille, dans un hôtel de Tours.

— Si le reste de leur nourriture ressemble à ce pain, dis-je au chef, ils ne sont pas trop à plaindre.

— Ne les plaignez pas ! D'ailleurs, je vous montrerais tout à l'heure les cuisines et, en même temps, vous pourriez surprendre peut-être les petites manigances qui permettent aux colons de se favoriser les uns les autres pour les rations. Là, comme pour le reste, la loi du plus fort s'affirme en même temps que la loi des affinités.

J'apprends ainsi que la colonie se divise en clans secrets, que des rivalités obscures les opposent les uns aux autres, que les plus faibles doivent compter avec la tyrannie des plus forts et, pour se défendre, accepter certaines compromissions. Le métier de souteneur s'exerce à Mettray, au profit de certains...

Une nouvelle sonnerie de clairon et les jeunes colons sortent du réfectoire, en débandade. C'est l'heure de la récréation.

Des groupes se forment, par habitude, par désir de protection ou par tendre amitié. Des bras s'enlacent. Par trois ou quatre, les amis s'éloignent en bavardant.

Comme je suis en train de fumer, je ne tarde pas à surprendre un geste, celui que j'ai remarqué tout à l'heure, lors du passage de la corvée des punis. Le chef me tourne le dos. J'en profite pour lancer ma cigarette à un mulâtre. Il la saisit au vol, la partage avec un camarade et cache sa part dans son bonnet. Il doit m'être reconnaissant, celui-là, car il me lance un long regard de gratitude sans équivoque.

La chapelle, que je visite ensuite, est simple et froide comme une chapelle de

collège.  
des mai  
des ins  
entaille  
rance :  
A tr  
rôle de  
en épo  
s'appui  
prends  
Je ne  
sacris  
dans  
L'au  
plus in  
qui les  
confian  
pourta  
Mais il  
et il  
engagé  
nie, de  
rendre  
Après  
cour d  
un ins  
prêt à  
entret  
croise  
m'abor  
Ava  
devint  
— M  
— M  
— M  
sues ».  
Je l  
et je  
dans s  
jets d  
—  
feras-  
Il s  
—  
pas ?  
—  
travail  
—  
toujou  
Etr  
tion  
aussi  
reur  
dire  
l'ont  
Je les  
ai vu  
serie,  
part  
fligée  
près,  
que  
L'  
reçu  
hérit  
parfo  
daine  
confli  
comm  
coup  
eux-  
On  
pille  
rade  
des c  
de s  
bron  
rut !  
Le  
guer  
pote  
impr  
firm  
Un  
lèvre  
—  
vien  
les j  
tour  
leur  
—  
—  
—  
veut  
Leur  
un  
ils s  
fois  
—  
guér  
qui,  
fuit

collège. Le long des bancs que j'examine, des mains peu dévotes ont gravé lentement des inscriptions ou des numéros. Parmi ces entailles au couteau, un cri naît d'espérance : « Encore cinq mois ! »

A travers la chapelle, un colon joue le rôle de sacristain, va et vient à pas feutrés en époussetant. Au passage, son regard s'appuie sur moi, un regard que je ne comprends pas. Alors il se met à rire carrément. Je ne saurais jamais ce que me voulait le sacristain, car voici l'aumônier qui entre dans la chapelle.

L'aumônier joue à Mettray un rôle des plus importants. C'est le seul homme pour qui les jeunes forçats manifestent de la confiance, de l'attachement. La plupart pourtant ne croient ni à Dieu ni au diable ! Mais ils lui ont tous de la reconnaissance et il n'est pas rare qu'un sans-famille, engagé dans l'armée à sa sortie de la colonie, demande sa première permission pour rendre visite à l'abbé.

Après la chapelle, je me dirige vers la cour de la ferme. Mon guide me laisse seul un instant tandis que je constate la propreté méticuleuse des bâtiments et le bon entretien du matériel. A ce moment, je croise une équipe de pupilles et l'un d'eux m'aborde franchement :

— T'as une « pipée » ? me demande-t-il. Avant qu'il ait ouvert la bouche, j'avais deviné sa question.

— Non, répondis-je.

— Alors t'as du « soie » ?

— Non plus. Je ne fume que des « cou-sues ». Je n'ai donc pas de papier.

Je lui glisse dans la main une cigarette et je profite de la satisfaction que je lis dans ses yeux pour l'interroger sur ses projets d'avenir :

— Quand tu sortiras de Mettray, que feras-tu ?

Il sourit et répliqua :

— Je jouerai sur le velours.

— Ça veut dire que tu ne travailleras pas ?

— Probable !

— Et comment feras-tu pour ne pas travailler ?

— Oh ! quand on est « marle », on peut toujours se défendre. Je serai souteneur.

Etre souteneur, telle est la belle ambition de ce gamin, l'ambition peut-être aussi de beaucoup d'autres ! C'est l'horreur du travail qui en est cause. Peut-on dire que cette répulsion pour l'effort, ils l'ont acquise à Mettray ? Je ne le pense pas.

Je les ai vus travailler aux champs, je les ai vus travailler dans les ateliers de menuiserie, de serrurerie, de ferblanterie. Nulle part une trop rude tâche ne leur est infligée. Cependant, à quelques exceptions près, tous montrent une nonchalance, presque une mauvaise volonté déconcertante.

L'horreur du travail, ils l'ont plutôt reçue de leurs parents, en héritage. Un bel héritage, n'est-ce pas ? Et qui les pousse parfois, au cours d'une crise de rage soudaine, à briser les instruments qu'on leur confie, ou bien à faire du sabotage stupide comme de couper un cep de vigne d'un coup de binette, ou bien encore à se mutiler eux-mêmes.

On me cite quelques exemples : un pupille se fit trancher un doigt par un camarade ; un autre se gangréna la jambe avec des clous rouillés ; un autre, en plein hiver, se coucha dans la neige pour gagner une bronchite — et il gagna si bien qu'il en mourut !

Les histoires de ce genre, pendant la guerre, se terminaient souvent devant le poteau d'exécution. Ici, on soigne les imprudents, mais combien en restent infirmes ou malades pour la vie ?

Une question cependant me brûle les lèvres :

— Vos colons, dis-je au chef, vont et viennent librement dans les cours, dans les jardins, dans les champs. Il n'y a autour d'eux ni murs ni sentinelles. Il doit leur être très facile de s'évader ?

— Très facile, en effet.

— Et comment les en empêche-t-on ?

— On ne les empêche pas. Celui qui veut fuir s'en va. Mais rassurez-vous !

Leur escapade ne dure jamais longtemps, un jour ou deux, rarement davantage !

Ils se font pincer tout de suite ; quelquefois ils reviennent d'eux-mêmes.

— Et cela se produit fréquemment ?

— Très fréquemment. Nous n'y faisons guère attention. J'ai connu de ces évadés qui, dans les champs, avant de prendre la fuite, prévenaient poliment leur gardien.



L'atelier des sabotiers est important.

Sans s'émouvoir, le gardien leur répondait avec un sourire : « Eh bien ! au revoir, mon gars !... A demain ! » Et le lendemain, en effet, ils avaient réintégré la colonie. Comment voulez-vous qu'ils se débrouillent avec l'uniforme qui les signale à tous et, généralement, sans un sou dans la poche ? Pourtant...

— Pourtant ?

— Je me souviens d'une évasion particulièrement audacieuse et qui a failli réussir. Le jeune homme en question avait été surnommé, je ne sais trop pourquoi, Mistinguett. A plusieurs reprises, il avait été condamné pour vagabondage spécial à Montmartre et c'était, en ce temps-là, un joli garçon, toujours bien habillé, plein de désinvolture et d'assurance. Ici, il ne se révolta pas. Au contraire, il se montra d'une conduite exemplaire, poli, serviable, obéissant. On lui accordait parfois quelques petites faveurs, car il avait l'art de distraire ses camarades en leur chantant des chansons — en leur dansant des danses de music-hall...

— Parbleu ! comme Mistinguett. De là son surnom.

— Sans doute. Mais, sous ses apparences repenties, il restait un vrai « marle ». Sans rien dire à ses copains, il avait repéré aux environs un garage et découvert la cachette où le patron mettait, chaque soir, la clef. Un beau matin, il s'esquiva en douce, pénétra dans le garage, trouva une combinaison bleue dont il se revêtit et sauta dans l'auto qu'il mit en marche.

— Comme l'autre, cette Mistinguett avait tous les talents.

— Il n'avait oublié qu'une chose : le réservoir d'essence était presque vide. Au bout de quelques kilomètres, la panne. Mais par une chance incroyable, l'auto s'arrêta à quelques pas d'un distributeur d'essence. Le fuitif poussa la voiture jusque là, appela le vendeur, fit remplir le réservoir et, au moment de payer, déclara le plus naturellement du monde : « Je suis le fils de M. X... (c'était le nom d'un riche propriétaire voisin) et, si ça ne vous dérange pas, je repasserai demain vous apporter ce que je vous dois. » L'homme connaissait M. X... Son « fils » avait bonne mine et parlait poliment. Il le laissa filer. Par malheur pour Mistinguett, grisé par son succès, il voulut faire le malin et tout en embrayant, il eut, de la main, un petit geste ironique qui voulait dire : « Salut, mon vieux ! Je t'ai eu ! Tu ne me reverras plus ! »

— L'imprudent !

— En effet ! Le marchand d'essence comprit aussitôt le geste. Il sauta sur une moto, prit la voiture en chasse et rattrapa le fuitif. Empoigné par les mains solides, Mistinguett jugea préférable de se laisser reconduire jusqu'à Mettray. Jusqu'à la

La chapelle et les pavillons.



L'atelier des charrons.

fin de son temps, il se tint coi. Cela vaut mieux que de faire comme certains qui, pour se procurer de l'argent et fuir plus facilement, vont cambrioler des fermes dalentour. Il y en a même qui ont tué.

Le mirage de la liberté est aussi puissant sur le cerveau de ces jeunes prisonniers que sur l'imagination des adultes enfermés. Pour cette liberté, qu'ils appellent « la Belle », ils risquent le cachot, ils risquent la reclusion. Ils veulent vivre.

Comment ne pas les comprendre un peu ? Tout en me faisant parcourir les jardins, l'étroit cimetière ombragé de noirs cyprès et la colonie « Jeanne d'Arc » des tout-petits, mon guide ne pouvait s'empêcher de me parler de ces malheureux enfants avec un attendrissement sincère.

En même temps, il me révélait maints détails sur les conflits qui éclatent parfois entre « familles », entre clans ; il me disait les drames sentimentaux qui, malgré la perversion de certains colons, ont ici la beauté tragique que suscitent la fougue de la jeunesse et l'illusion du définitif. (N'est-ce pas toujours les « moins de vingt ans » qui rêvent de mourir pour un idéal ?) Il m'expliquait enfin les mots d'argot qui ont cours dans la colonie et le langage spécial qui consiste à reporter la dernière syllable d'un mot avant la première.

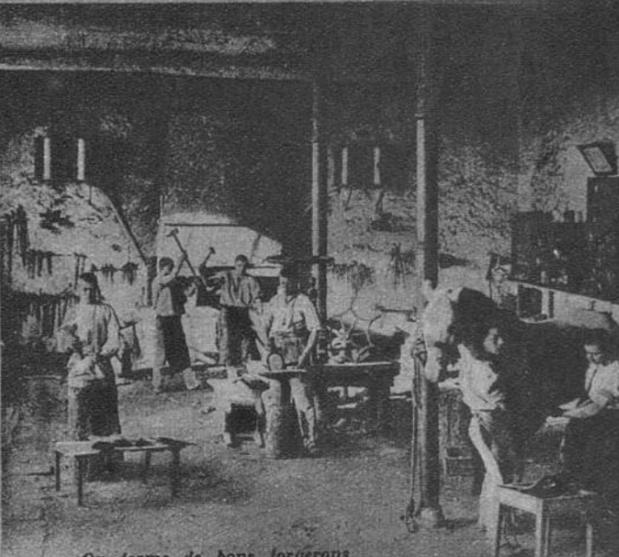
Des colons au front tatoués nous croisent, puis deux religieuses, puis une « famille » de tout-petits qui nous saluent poliment en soulevant leur bonnet. Nous revenons dans la cour du village, où nous sommes assourdis par le bruit clic-claquant de sabots.

— Une ronde de punis ! m'explique le chef. Le motif ? Toujours le même, ou à peu près, injure à un surveillant, tentative d'évasion ou geste de révolte.

— Ce bruit rythmique et sourd est pénible à entendre.

— Nous, nous y sommes faits. C'est le bruit particulier de la colonie !

Après le dîner, j'assiste encore à la ruée de cinq cents paires de sabots montant au pas vers les dortoirs. On me confie que, là, ils dorment, éclairés par des lampes



On forme de bons forgerons.

En haut : Il y a à Mettray d'excellents charpentiers sœurs de long.

qu'on n'éteint jamais et surveillés par un gardien-chef qui couche dans une chambre contiguë. Maintenant je crois connaître Mettray. J'en ai assez vu, assez entendu. Il me faut m'éloigner.

C'est ce que je fais, après avoir remercié mon guide de son obligeance. Mais, tandis que je m'en vais, tout seul, sur la route silencieuse, à travers la campagne somnolente, je ne puis m'empêcher de songer encore à ces forçats-enfants dont une inéluctable hérédité a fait des enfants maudits. Et toujours, toujours, il me semble entendre le bruit sinistre des lourds sabots sur le sol dur.

JEAN BAZAL.

Les enfants de Mettray sont aussi employés aux travaux du jardin.



## A-t-on condamné deux folles?

IV (\*)

Cette enquête allait se terminer. Déjà, elle avait apporté l'appoint des faits, celui du bon sens et celui de la Science.

Au moment précis de la clore, j'ai reçu l'avis précieux, que j'avais sollicité, du docteur de Fontaubert. Pour les raisons qu'il veut bien rappeler ci-dessous, son opinion était nécessaire.

Le double internat spécial des asiles de la Seine et de l'Infirmier spéciale qui a marqué d'abord les jeunes études du savant le destinaient à une compétence rare en matière de psychiatrie.

M. le docteur de Fontaubert y a ajouté encore la profonde expérience de trente années consacrées à l'étude et au traitement des anomalies mentales.

Son renom mondial, l'importance d'une clientèle qui se recrute dans tout l'univers donnent un poids considérable à ses conclusions qui seront aussi celles de cette étude.

Ainsi que les psychiatres dont j'ai rapporté ici les observations et les communications, M. le docteur de Fontaubert déclare qu'il tient les sœurs Papin pour des malades.

Mais il ajoute à cette éminente opinion une suggestion qui concilie à la fois les exigences de la Justice et de la Science.

Voici l'avis de M. le docteur de Fontaubert :

Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur la responsabilité — ou non-responsabilité — des sœurs Papin.

Ancien interne des asiles de la Seine et ancien interne de l'Infirmier spéciale du Dépôt près la préfecture de police, ayant soutenu à la Faculté de Médecine de Paris une thèse (qui a été récompensée au concours de la thèse de la Faculté de Paris et commentée en France et à l'Étranger) sur « l'importance de l'enseignement et de l'étude de la psychiatrie pour le praticien et pour l'expert » et m'occupant de psychiatrie depuis trente ans, je me reconnais, en effet, le droit de vous donner mon opinion.

Je ne puis, malheureusement, l'étayer que par déduction, en me reportant aux détails (d'ailleurs très circonstanciés), que j'ai pu, comme tout le monde, lire dans les journaux et aux extraits du dossier ; il faut, en effet, en une matière aussi grave, des examens répétés, portant sur plusieurs périodes et heures de la vie des sujets soumis à l'expertise, avec des examens sérologiques répétés également, des analyses spéciales nécessitant des laboratoires outillés pour cela, et l'examen somatique et psychique minutieux des parents directs et collatéraux, avant de pouvoir conclure d'une façon formelle.

Il faut également que la contre-expertise soit de droit, quand elle est demandée par la défense et non facultative.

Mon opinion personnelle est que les sœurs Papin sont des malades et qu'elles doivent être considérées comme telles.

Est-ce à dire qu'on ne doit pas mettre socialement hors d'état de nuire la foule toujours grossissante, du fait des causes d'intoxication du système nerveux (causes qui se font sentir non pas toujours sur la descendance directe, mais sur les générations éloignées même) des malades mentaux analogues ? Non, n'est-ce pas !

C'est pour cela que depuis trente ans, et c'est précisément le sujet que j'avais (avant de me décider pour l'autre) pensé à choisir quand j'ai fait ma thèse et qui était déjà à l'ordre du jour à ce moment, c'est pour cela, dis-je, et j'insiste sur ce point, que les psychiatres réclament la création, de plus en plus urgente, des « asiles pour aliénés criminels ». Dans ces asiles, les criminels qui, après expertise méticuleuse, prolongée et contradictoire, auraient été reconnus irresponsables, seraient mis dans l'impossibilité de nuire à nouveau, et l'opinion publique serait satisfaite.

DOCTEUR DE FONTAUBERT.

Certes, la société a le droit de se défendre, fût-ce contre des malades. Mais elle n'a pas celui de les châtier. Il faut qu'un condamné sache comprendre le châtement. Il n'est pas suffisant qu'il puisse le subir.

Il faut pourtant aussi que le dément dangereux soit mis hors d'état de nuire.

De là, la nécessité d'établissements qu'on a appelés — improprement à mon gré — des asiles-prisons et que M. le docteur de Fontaubert qualifie très exactement d'« asiles pour aliénés criminels ».

La prison punit.

L'asile soigne.

On ne punit pas les fous. On les soigne.

Et, parfois, on les guérit.

MAURICE CORIEM.

Voir Police-Magazine nos 154 à 156.

Bientôt  
**POLICE-MAGAZINE**  
publiera

**Remontes pour Buenos-Ayres**

Par CLAUDE VINCELLE

Ce récit d'un intérêt fortement dramatique nous initie à la vie parfois tragique des trafiquants de la traite des blanches.

# CONFIDENCES d'un GANGSTER de PARIS

Il fut très étonné de me revoir. Quant à moi, j'eus de la peine à le reconnaître, non pas qu'il eût tellement changé d'expression, mais il était devenu superbement gras. Je l'ai connu maigre, pâle, voyou aux yeux bleus, cachant des déserteurs au début de la guerre, dans les combles d'un vieil immeuble de la rue Richer. Parfois l'un de ses protégés, en mettant par imprudence le nez à la rue, était immédiatement arrêté.

Le protecteur jamais. Nous l'appelions Michel, nous ne lui connaissions pas d'autre nom.

Il témoignait, à l'époque déjà, de beaucoup d'entregent et d'un singulier esprit d'entreprise. Il tirait profit de tout et savait exploiter ses réfugiés.

Comment un de mes amis était-il tombé dans son antre, deux chambres mansardées, sous les toits ? Par relations.

Michel, le mince, flexible et adroit Michel de 1915, qui avait alors vingt-sept ou vingt-huit ans, faisait du « macadam », c'est-à-dire qu'il travaillait deux ou trois jours dans une usine, puis, quand il avait jugé le moment propice, il tombait devant une machine, ou dans la cour avec un chargement.

On le transportait dans une pharmacie et il découvrait son bras ou sa jambe couvert d'ecchymoses. Faut-il vous dire qu'il s'était préparé ses blessures avec du papier de verre ? Le pharmacien, crédule, le pansait, puis Michel se faisait conduire chez un médecin complice qui délivrait un certificat.

Pour deux jours de travail, Michel obtenait deux ou trois semaines, un mois quelquefois de demi-salaire.

L'assurance payait.

Pendant un an, je le vis presque quotidiennement le bras en écharpe ou la jambe bandée, dans le jardin du Luxembourg qu'il affectionnait particulièrement.

Mais il avait des ambitions et un gros appétit d'argent. C'est autour du quartier latin, parmi les bohèmes inquiets, tarés ou faméliques, qu'il recrutait des fidèles. Il leur apprenait le « macadam » et touchait sur leurs revenus un léger pourcentage.

— Si vous ne m'aviez pas, leur disait-il, vous ne pourriez même pas « crotter ».

Les jeunes malheureux, qui traînaient leur inconséquente oisiveté dans des cabarets sordides et louches, lui vouèrent une sorte de culte. Des permissionnaires parfois lui furent présentés. Il sut choisir ceux qui avaient une famille aisée et persuada quelques jeunes soldats qu'il saurait les mettre à l'abri s'ils ne portaient plus.

Il en hébergea plusieurs et fit chanter les parents. Ses exigences étaient d'ailleurs modestes.

Les nombreux jeunes amis qu'il se faisait lui fournirent par relations quelques victimes.

Avec le montant de la pension versée par les déserteurs et les secours envoyés par des parents effrayés, il fit des économies et fonda, un peu plus tard, en 1916, une fabrique de faux-papiers.

Il avait, pour débiter, embauché un jeune homme d'une bonne famille, qui rêvait d'aventures et de romans policiers. Ce jeune homme — nous l'appelions Pépito, il était né natif de Bayonne — avait le don d'imiter les écritures.

Un vieil homme poussiéreux, échappé de je ne sais quelle géhenne, interdit de séjour certainement, ancien bagnard peut-être, toujours silencieux, sornois et laid,

montait les faux-timbres officiels. Il faisait ce métier avec passion, comme s'il eût eu à régler un vieux compte avec la société.

Dès lors, Michel devint plus grand seigneur, s'habilla avec recherche et fit de fréquents voyages entre Genève et Paris, entre Paris, Barcelone et Madrid. Je pense qu'à cette époque, il fournissait des rapports circonstanciés sur les centres de déserteurs à l'étranger. Il n'y a pas d'autre explication à son impunité.

Car il ne se cachait pas. C'est ainsi qu'il apprit à connaître les frontières et à fréquenter les contrebandiers.

Il aimait beaucoup Hendaye, et le lac d'Annecy n'avait pas plus fidèle amateur.

J'avais devant moi, avec quelle surprise, un gros homme qui fumait le cigare et dégageait de ses manchettes de soie une main grasse ornée d'une grosse bague. S'il ne s'était rappelé à mes mauvais souvenirs, je l'aurais pris pour un quelconque ténor de province en rupture de tourné.

Son rire vulgaire découvrit ses dents en or. Sa bouche eut un curieux rictus et se plissa en accord avec ses yeux. C'est à ses yeux que je le reconnus tout d'abord : ses yeux bleus que deux poches de graisse avaient rapetissés.

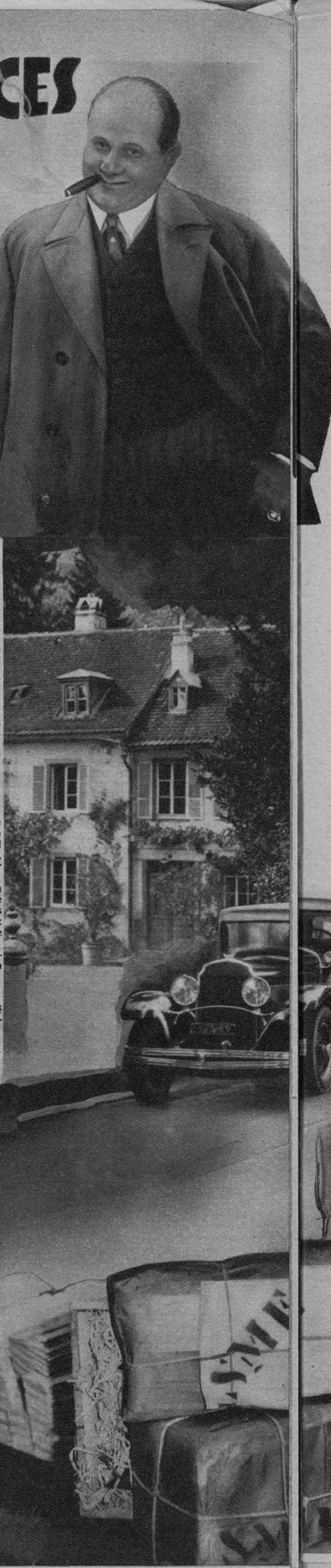
Quand il apprit que j'étais devenu journaliste, il se mit à rire et m'observa un instant avec commisération.

— Et ça te rapporte ?

— Bah !... il faut vivre.

Il me parlait comme à un ancien allié aurait mal tourné et serait par malheur

Nous arrivâmes devant une splendide propriété.



Ci-contre : J'avais devant moi un gros homme qui fumait le cigare.

devenu honnête. Puis, brusquement, il changea de ton.

— Vous autres les journalistes, vous ne connaissez même pas Paris. Il n'y en a que pour les étrangers dans vos journaux. Les gangsters de Chicago et d'ailleurs vous épâtent. Il y a mieux que ça en France. Ainsi, tiens, moi...

Il m'avait invité à déjeuner dans sa villa, aux environs du Parc Saint-Maur.

— Veux-tu que je t'envoie mon chauffeur ? me dit-il. Tu n'as pas de voiture ?

Il entrecoupait toujours ses phrases d'un rire à rictus qui me semblait révéler à tout le monde sa canaillerie cynique. Je n'étais pas tranquille.

Le lendemain, à l'heure convenue, une belle limousine stoppa devant l'immeuble où je loge. Le chauffeur monta me chercher.

— De la part de M. Michel, dit-il. Mon gangster n'avait même pas changé de nom.

Après une demi-heure de route, nous arrivâmes devant une splendide propriété accrochée au coteau et qui offrait au soleil ses corbeilles de fleurs. Sur l'un des piliers de la grande grille d'entrée, un peu au-dessous de la sonnette à poignée ciselée, il y avait une plaque de marbre. Je lus :

Michel MARCOFF.

Agent général des produits pharmaceutiques de la S. M. F.

Les deux battants de la grande porte s'ouvrirent. L'auto entra et vint s'arrêter devant le perron d'une villa bourgeoise, à deux vérandas.

Michel vint vers nous, très affable.

— Mon cher ami, me dit-il, tu me surprends en plein travail. Veux-tu te donner la peine d'entrer.

Je traversai le vestibule et Michel, agent général en produits pharmaceutiques, m'introduisit dans son bureau.

Un vieil homme, mince, assis sur un fauteuil se leva. Il y avait dans un coin devant une petite table une jolie dactylographe aux cheveux blonds ébouriffés qui tapait sur sa machine sans lever le nez.

Michel fit les présentations, en homme du monde, et je fus étonné qu'il pût, s'il le voulait, prendre à ce point l'aspect d'un honnête homme. Dans le café où je l'avais retrouvé, il parlait en grassement.

— Un vieil ami de régiment, aujourd'hui l'un de nos meilleurs journalistes parisiens, fit-il, en me désignant ; le D<sup>r</sup> Favrier de Ruge, un client...

L'homme me salua, très dignement.

— Vous permettez ? fit encore Michel. Il s'approcha de la dactylo et dicta :

Comme suite à votre honorerie du 20 courant, je passe commande aux usines de la S. M. F. de cent boîtes A. D. G.

Vous imaginez mon effarement ! Avais-je rêvé, rêvé-je encore ? Michel avait absolument l'air d'un courtier sérieux.

Quand il eut terminé de dicter sa lettre urgente, il se tourna vers son client et lui dit :

— Je prends bonne note de vos désirs. Nous étudions la question. Une cigarette ?

Il ouvrit son tiroir et en sortit une boîte qui portait :

Il me montra des piles de colis et de caisses.

tait des étiquettes en langue anglaise.

Le médecin remercia, puis en prit une.

— Où les trouvez-vous ? demanda-t-il après avoir tiré une première bouffée.

Michel répondit sans sourciller :

— Des amis m'en envoient par la valise diplomatique.

— Vous avez de la chance, murmura le vieil homme mince. Ma femme fume beaucoup...

— En voulez-vous, répliqua Michel. Vous êtes un bon client, je vous en ferai parvenir. Elles me reviennent à dix francs la boîte de cinquante. Dix boîtes ça vous suffira.

Le client sérieux partit en remerciant. Aussitôt, le gros Michel se frappa sur la cuisse et se remit à parler en grassement et en me flanquant des bourrades.

— Tu n'as pas idée comme mon truc est facile.

— Ton truc ?... Tu vends des produits pharmaceutiques.

— Le moins possible, me fit-il. Ça, c'est la couverture... Un verre de porto ?

Nous bûmes.

— Tu comprendras bientôt, poursuivit Michel, que les gangsters de Chicago ne valent pas ceux de Panama. C'est tout mise en scène, chiqué et coup de pétard. Moi, mon système est perfectionné.

« J'ai des complices pour la vente, qui ne me « donneront » jamais. Ce sont de braves bougres qui s'empresment de croire à mes explications. Tu ne peux savoir à quel point on aime en France avoir quelque chose à offrir que les autres n'ont pas. Tu as vu ce brave médecin, il va m'envoyer lettres sur lettres pour que je lui procure des cigarettes de contrebande. Pour faire le malin dans son pays, il promettra confidentiellement des paquets à ses amis. S'il parle de moi, il dira seulement : « Je connais un fameux débrouillard ! » Il rira, tout le monde rira et tout le monde aura envie de connaître mon adresse. Seulement, il préférera être le seul intermédiaire entre sa région et moi pour avoir l'air plus mystérieux. Une cigarette ?

J'étais presque tenté de lui en acheter quelques boîtes pour des femmes amies. Je me retins à contre-cœur. Cet achat m'aurait amusé.

Nous nous mîmes à table, et Michel me conta quelques souvenirs de guerre à sa façon.

Après le pousse-café, il prit la voiture sans le chauffeur et me dit :

— Je t'emmène aux magasins.

Il traversa Paris, Saint-Denis et, peu avant Epinay, s'engagea dans un petit chemin bourbeux.

Au bout d'un terrain vague, je vis des hangars. Il ne semblait pas y avoir âme qui vive en ce lieu. Michel ouvrit une porte vitrée, puis sortit un petit sifflet à roulettes de sa poche et siffla. Un homme en tablier, qui boitait, descendit clopin-clopin un escalier raide. L'homme se retourna et je vis son visage chafouin, son menton de guinguois, son air peureux.

— Tahure, dit Michel, monsieur est au courant. Le camion ?

— Arrivé hier, 5 heures.

— Bien. Barcelona ?

— Arrive demain.

— L'expédition, ça marche ?

Michel dès lors me servit de guide.

Il me montra des piles de colis et de caisses, tous enveloppés avec des papiers portant la griffe de la S. M. F. (Société des médicaments français).

D'un coup de canif, il en éventa un. Il contenait celui-là du tabac.

— Tu vois, me dit Michel, c'est très simple, j'ai ici du tabac et des cigarettes de tous les pays, de l'alcool de contrebande, de la poudre de chasse qui vient d'Italie, des vêtements de fabrication allemande, de la dentelle de Bruges. Je suis acheteur de tout ce qui paie des droits d'entrée à la douane française.

— Mais la S. M. F., demandai-je, elle n'existe pas ?

— Au fait, c'est vrai, tu n'es pas encore au courant, me dit Michel. La S. M. F. existe vraiment. Je t'y emmènerai un jour. C'est un petit laboratoire où travaillent quelques potards, une petite affaire honnête que j'ai commanditée, pour avoir une surface commerciale. Ainsi j'obtiens des étiquettes et des estampilles vraies. C'est encore avec le vrai qu'on peut mieux faire passer le faux. J'accepte les commandes, et mes clients me servent un jour de distributeur dans leur région pour mon autre « business », comme le bon docteur que tu as rencontré chez moi.

« On est entre amis. Et puis les produits pharmaceutiques permettent de tout employer : les bouteilles avec étiquette fausse pour l'alcool, les petits paquets pour les cigarettes, le coton hydrophile pour les vêtements, les boîtes pour la poudre de chasse. C'est Tahure qui maquille les paquets, et il a là-haut deux femmes sous



Je vis son visage chafouin, son air peureux.

ses ordres qui préparent les colis sans savoir ce qu'ils contiennent.

— Tu ne crains pas leur curiosité ?

Michel de nouveau se mit à rire.

— Tahure est responsable. Avec lui, je suis sûr qu'on ne me volera jamais rien. Il a une consigne. Quand ses employés veulent des médicaments, il en a en dépôt et leur en fournit. Tu verras tout à l'heure. Jean, qui conduit les colis à la gare, lui aussi, est de bonne foi.

Une question me brûlait les lèvres.

— Ta marchandise, comment arrive-t-elle ici ?

— C'est l'affaire de mes associés. Ceux-là, aucun danger. Ce sont des contrebandiers de souche. D'ailleurs, je prends mes précautions. J'ai quelques employés, des agents régionaux de la S. M. F. bien choisis, je t'assure.

« Ils reçoivent les paquets, ceux du laboratoire et... les autres. Les autres, ils me les expédient, comme venant de l'usine et sans la contre-marque de la S. M. F.

— Et tu ne crains pas ?

— Pour ça non, rien à craindre. Ils

ont trop de choses sur la conscience pour me dénoncer. Si l'un d'eux me donnait, je serais prévenu. Tu comprends, j'ai rendu des services...

— Mais Tahure ?

— Tahure. Il s'en gar-

Je l'ai emmené dans la montagne et... ma foi... il a eu le vertige.

derait. C'est un ancien de la Belle. Et comme, pour s'évader, il a été un peu fort, il y laisserait sa peau.

— Alors, jamais d'accroc ?

Le petit front chauve de Michel se plissa.

— Une fois, me dit-il. J'ai eu un zigoto qui a voulu faire le mariole. Tu te souviens de Bobby ?

— Comment, il n'est pas mort ?

Michel eut un drôle de rire.

— Maintenant si, mais pas comme tu crois. Quand il était « désert », il se tenait à carreaux et travaillait bien. Un jour, il m'a dit : « Tu ne crois pas que je pourrais être amnistié ». Tu vois d'ici ce qu'il voulait. Moi je savais que le métier lui flanquait le cafard, alors, je l'ai emmené dans la montagne vers les contrebandiers et ma foi, hein ?... il a eu le vertige...

JEAN CORNY.

## Astuce de femme

EN matière de divorce, beaucoup de procès se ressemblent. On pourrait les classer en trois ou quatre catégories fort précises. Catégorie des adultères, catégorie des brutalités, catégorie des abandons, etc.

Toutefois, certains dossiers tranchent sur les autres, certaines instances présentent quelque originalité. Témoin ce que rapportait, l'un de ces derniers jours, dans un coin de la Galerie Marchande et pour la joie de ses familiers, le plus disert de nos civilistes...

— Le mari ? Une espèce de fou, très riche mais très avare, qui imposait à sa femme une existence de petite bourgeoise alors qu'il aurait pu lui faire une vie de princesse... La femme ? Une jolie Parisienne, faite pour la gaieté, la danse, les fêtes et les sourires. Trente ans. En plein épanouissement. Avec ça, honnête, sérieuse, fidèle... et maman. Maman d'une délicieuse fillette de quatre ans...

« Que peut-on faire de mieux pour les enfants de quatre ans ? Les mener promener, assurément. Et les mener promener où ? Notre maman préférerait que ce soit au bois. Et comment ? Notre maman, là encore, avait ses préférences. Elle aimait mieux les taxis... Seulement, voilà : son mari, on le sait, ne lui laissait pas suffisamment d'argent pour qu'elle pût s'offrir cette fantaisie, après tout bien bénigne. Alors, elle usait d'une petite astuce. Et c'était cela qui constituait le corps du délit invoqué par l'époux à l'appui de sa demande de divorce...

« Une ou deux fois par semaine, vers quatre heures de l'après-midi, elle prenait une auto de place dans le quartier du Palais-Royal, où elle habitait. Elle installait sa gamine sur les coussins, à côté d'elle, et disait au chauffeur : « Au bois, par l'avenue des Champs-Élysées. Mais roulez tout doucement, en longeant autant que possible le trottoir. Un ami doit me guetter sur le parcours... » Et l'on partait...

« Devinez-vous la suite ? Non ? Elle est pourtant fort simple : notre jeune et jolie femme souriait de toutes ses dents aux promeneurs qui la regardaient passer. Et les hommes sont si bêtes ! Et si fats ! Une femme qui leur sourit, et voici qu'ils imaginent une aventure délectable. Ils sont prêts à courir, à voler... Et c'est bien sur cela que spéculait notre futée. Ce monsieur d'aspect cossu répondait-il à son sourire ? Vite, elle frappait au carreau, arrêtait la voiture. Le monsieur accourait... « Oh ! excusez-moi, monsieur, je vous demande pardon. J'avais cru reconnaître un ami. Excusez-moi, excusez-moi ! — Mais pas du tout, madame, je suis trop heureux ! — C'est effrayant, cette ressemblance. Maintenant encore, je m'y tromperais. — Ah ! si vous le permettez, madame, etc. » Bref, quelques coquetteries, quelques mines, quelques façons, et le monsieur embarquait...

« Naturellement, bien amadoué, le monsieur payait le taxi. Il payait même le goûter. Il payait également le taxi du retour, car on lui permettait de le revoir le lendemain... sans la petite. Ah ! la petite, comme elle était gênante ! Il fallait observer une attitude décente, ne pas risquer le moindre mot ou le moindre geste déplacé...

« Naturellement, le monsieur ne revoyait plus la belle. Le lendemain, il recueillait, pour tout potage, un splendide lapin... Et le petit jeu recommençait...

« Comment a réagi le tribunal à l'exposé de ces griefs ? Fort bien. Une fois n'est pas coutume. Le mari ne réclamait pas la garde de l'enfant. Il n'établissait pas non plus l'adultère de sa femme, et pour cause :

— En somme, lui dit le président, vous ne demandez qu'une chose, et c'est d'être séparé de votre épouse ? Elle le veut bien. D'un autre côté, vous n'alléguez aucune « injure grave » nous permettant de prononcer un jugement contre madame... Parfait. Soyez donc séparés, puisque vous le voulez. Mais, comme vous en possédez les moyens, nous vous condamnons à payer une pension alimentaire de 10 000 francs par mois...

Et le disert civiliste concluait :

— Le malheureux en a fait une jaunisse. Mais il est obligé de payer. Et sa délicieuse ex-épouse peut maintenant, par ses propres moyens, conduire sa fillette au bois. « Il était temps, dit-elle, car ma poupée allait être trop grande pour ne plus s'étonner de la variété de nos amis... »

# Charles Bonnet

## est-il l'assassin ?

LYON

(De notre envoyé spécial.)

Si vous avancez d'un pas, je vous f... deux balles dans la peau...

C'est ainsi que je fis connaissance avec l'étonnant Bonnet, qui depuis quelques jours joue les grandes vedettes de l'actualité. Et sa voix s'était faite terriblement vindicative alors qu'il lançait cette menace.

— Je suis chez moi, ici, ajouta-t-il... Et le pas assuré, à grandes enjambées, il atteignit le perron de sa villa de Vinay. Le maître avait parlé. C'est bien un maître, un maître homme que cet ex-avocat aux aventures multiples et dont la plus grande partie sont encore inconnues.

— Je n'ai point d'alibi à fournir... je ne me souviens pas de ce que je faisais à telle ou telle date, croyez-vous que je note tous mes actes minute par minute, déclare-t-il aux policiers... prouvez ma culpabilité...

— Que faites-vous ici, demande-t-il à M. Martin, juge d'instruction à Saint-Étienne, alors que ce magistrat est venu jusqu'à Vinay assister M. Pageot, juge d'instruction de Saint-Marcellin chargé d'opérer une perquisition dans la villa de Bonnet... vous n'êtes pas ici dans votre circonscription !

C'est lui qui interroge ! Et M. Martin répond...

— Je suis simplement venu voir... conseiller oralement mon confrère, puisque je pourrais lui donner des instructions par écrit, explique M. Martin.

— Je suis arrêté depuis quarante-huit heures et n'ai pas encore été interrogé... ce n'est point dans les règles... dit-il encore.

— Écoute, Catherine, c'est bien entendu, nous n'avons pas vu Marie Moulin depuis trois ans, et si les policiers l'embêtent à ce sujet, dis leur zut, commande-t-il à sa maîtresse, à haute voix, sans pudeur, quelques instants plus tard, devant les inspecteurs qui les surveillent tous deux, et qui n'en peuvent...

Voilà l'homme, tel qu'il se présente. Figure troublante, toupet qui frise l'impolitesse, assurance téméraire aux moments les plus critiques, acuité du regard qui scrute, qui fouille le regard d'autrui comme pour déceler les plus secrètes pensées, à-propos remarquable qui prouve qu'il suit avec infiniment d'intérêt ce qui se dit et se fait autour de lui, intérêt qu'il dissimule en gardant une superbe dédain à l'égard de tous.

Il reste indifférent aux suprêmes accusations. Est-il innocent ? Est-il coupable ? En ce cas il est « fort », très fort... il paraît non seulement être sûr de lui, mais être certain aussi que derrière lui des puissances interviendront pour qu'on cesse, un jour, de l'« ennuyer »...

Et cet étrange bonhomme apparaît sous la silhouette étonnante d'un « Monsieur très bien ». Chic, élégamment vêtu, le visage sérieux d'un bourgeois rempli de préceptes, une épaisse moustache poivre et sel achève d'un dernier trait de lui donner l'aspect d'un brave homme, du bon « fran-

çais moyen » qui n'a rien à se reprocher.

S'il est l'assassin qu'on suppose, il ne faut point chercher en lui ce masque spécial qu'on se plaît à prêter aux meurtriers de profession, on retrouverait au contraire dans son aspect cette allure et cette attitude honnêtes qui firent des Sarrets... des Landrus des inculpés uniques.

Cache-t-il, comme ceux-ci, derrière un masque apaisant, l'âme machiavélique d'un grand criminel ?

L'enquête ne l'a pas encore prouvé.

La semaine dernière, il y avait une affaire Marie Moulin; cette semaine, il y a une affaire Bonnet... D'où vient le changement ?

Marie Moulin morte, les soupçons des enquêteurs s'égarèrent en suivant de vaines pistes, et peu à peu l'oubli serait venu si, après trois jours d'investigations infructueuses, le parquet de Saint-Étienne n'avait fait appel en dernier ressort à la brigade mobile de Saint-Étienne.

Celle-ci arriva et se souvint que Marie Moulin avait été mêlée à l'affaire Hodoyer, mystérieux assassinat de la femme d'un principal clerc de Lyon, qui défraya longtemps la chronique et qui resta sans solution.

Or, hier, même par l'esprit, les meurtres de M<sup>me</sup> Hodoyer et de Marie Moulin, c'était obligatoirement faire entrer en jeu la personnalité de Bonnet qui avait été, à titres divers, en relations très suivies avec l'une et l'autre victime.

Cette conclusion ne peut mieux apparaître qu'en résumant le peu qu'on sait des tractations engagées entre les trois individus et le peu qu'on sait des circonstances des deux meurtres.

Bonnet, né de bonne famille, fait ses études à Pontarlier et à Dijon avant que de devenir avocat. Il est radié du barreau de Pontarlier en 1917 à la suite d'une plainte portée contre lui pour avoir accaparé et trafiqué des stocks d'essence en période de guerre.

Comme à cette époque il était déjà réformé 100 pour 100, c'est un Bonnet civil et libre qui vient s'installer à Lyon. Il y acquiert rapidement une solide réputation d'avocat-conseil habile, d'homme d'affaire débrouillard, de procédurier hors paire. Les clients affluent.

Un jour, M<sup>me</sup> Dumas, concierge, 1, quai Guillemin, à Lyon, vient le trouver. C'est déjà une vieille femme.

— Mon fils vient d'être tué au front, lui dit-elle, j'ai des difficultés pour obtenir la pension à laquelle j'ai droit... pouvez-vous m'aider ?...

Donner satisfaction à M<sup>me</sup> Dumas est un jeu pour Bonnet qui s'attire ainsi l'amitié d'une confiante et honnête femme.

Il ne la perd pas de vue, va lui rendre visite parfois dans sa loge et bientôt lui demande en retour un service.

— Gardez ici les lettres que j'y ferai adresser... je passerai prendre mon courrier.

M<sup>me</sup> Dumas ne peut refuser. Et le manège commence. Bonnet fait promettre de temps à autre à la vieille concierge qu'elle ne révélera pas qu'il est venu tel ou tel jour.

Si peu à peu M<sup>me</sup> Dumas a moins confiance en l'homme d'affaire, lui par contre prend de moins en moins de précautions.

Il dépose chez la concierge une lourde malle mystérieuse, qu'il laissera à sa garde durant de longs mois.

Puis éclate l'affaire Hodoyer. On sait que Bonnet et Hodoyer s'affrontent depuis longtemps au sujet de l'héritage de M<sup>me</sup> Denuzière, mère de Catherine Denuzière, marchande foraine à Saint-Étienne, maîtresse de Bonnet et amie intime de Marie Moulin. Or, H<sup>me</sup> Trésal, belle-sœur d'Hodoyer, avec ce dernier comme homme d'affaires, a acheté les droits sur cet héritage, et Catherine, avec Bonnet comme défenseur, tente l'impossible pour rentrer dans l'héritage de sa mère...

Lutte ardente... tractations sans fins...

Des menaces sont proférées, M<sup>me</sup> Hodoyer est enlevée le 9 novembre 1928. Elle est chez elle lorsqu'un soir, une femme qu'on croit être Marie Moulin vient la quérir en lui disant que son mari a été victime d'un accident d'auto !... On ne reverra plus M<sup>me</sup> Hodoyer... on ne retrouvera que son cadavre le 14 janvier 1929. Il sera repêché à 3 kilomètres de Serrières, où Bonnet possède une propriété, dans le Rhône. La malheureuse a été assassinée, il ne fait pas l'ombre d'un doute.

Charles Bonnet (se cachant la figure) sort de la prison Saint-Joseph. Derrière : Catherine Colombat, née Denuzière. (Nyl.)



Les gendarmes interdisent l'accès de la villa de l'ex-avocat Charles Bonnet au neveu de la propriétaire. En médaillon : Catherine Colombat. (F. P.)

Et à l'époque déjà Marie Moulin et Bonnet avaient été inquiétés, puis innocents pour manque de preuves...

Or, le 9 novembre 1933, Marie Moulin était découverte assassinée près de Saint-Étienne, non loin de Terre-Noire, au lieu dit la Maison rouge...

Longtemps on se perdit en conjectures diverses, puis finalement on rapprocha les faits. Marie Moulin était restée en relation avec Bonnet, un volumineux courrier découvert chez elle en atteste, et quelques jours avant sa mort elle aurait dit :

— Il ne faut pas qu'on m'ennuie, car je sais bien des choses sur certaine mort restée mystérieuse.

Avait-elle trop parlé ? C'est ce qu'il faut entendre, pour soutenir l'accusation.

A cette première présomption s'en ajoutèrent d'autres : Bonnet était liquidateur testamentaire de Marie Moulin... il avait été absent de sa villa de Vinay le jour du crime... Marie Moulin, la veille du meurtre, avait emprunté 10 000 francs qu'on ne retrouva pas...

L'arrestation de Bonnet et de sa maîtresse Catherine Denuzière fut décidée.

Présomptions... Inculpation sans charges matérielles... le coup d'audace était à tenter avec un Bonnet...

Mais quels seront les résultats ?

Puisque, pour l'instant, seules les présomptions créent l'affaire Bonnet, tâchons d'évoquer l'ambiance « clair obscur » qui entoure justement chaque fait... ambiance de mystère qui n'a pas été pour rien dans l'éclatement de ces présomptions.

Bonnet étend les tentacules de ses troubles occupations à Saint-Étienne, à Grenoble, à Lyon, à Serrières, à Brus, à Montélimar, à Vinay...

Serrières : petite demeure isolée, perdue, proche de la rive du Rhône qui coule en cet endroit entre deux rives désertes.

Vinay, villa bourgeoise, à l'aspect familiale, mais qui dresse ses murs percés de fenêtres grises tout à l'extrémité du pays... Elle est entourée d'un vaste jardin aux arbres et taillis touffus... un jardin presque en friche sur lequel l'automne a étendu son voile de mélancolie...

Demeure solitaire farouchement gardée où tout intrus est reçu par les aboiements de deux chiens furieux, à demi sauvages et par les injures du maître des lieux.

— Je n'entend pas qu'on pénètre chez moi.

Château de Brus. Le manoir aux murs ternes, à la tour carrée et évocatrice des sombres heures des châteaux forts du vieux temps, est bâti quelque part vers Châteauneuf-du-Rhône, en pleine campagne. Il est à demi caché aux regards des indiscrets par un rideau de peupliers et de platanes...

Là aussi Bonnet et Catherine mènent leur existence d'ermes intraitables. Là aussi on retrouve les chiens « méchants », là aussi Bonnet agit avec la même rigueur envers les habitants du pays. Il garde jalousement secret le mystère de sa vie intime.

Partout même ambiance, partout même isolement, partout même cadre propice aux aventures d'un roman policier.

Pourquoi tant de précautions ? Pourquoi tant de mystère ? Pourquoi rechercher avec tant d'acharnement la solitude ? Pourquoi créer partout la même impression inquiétante qui étonne tout le monde et qui fait dire : il a quelque chose à cacher !

Et voilà d'où sont nées certaines présomptions...

Autre ambiance... Un crime quelconque : un cadavre qui gît à l'endroit où on l'a tué. La mort est due à une balle de revolver... à un coup de couteau... Un crime, par lui-même, est « simple » par principe. Si son auteur est parfois diffi-

cile à retrouver, les manœuvres qui ont entraîné le décès sont aisément décelées.

Ici, il n'en est rien. La mort n'est jamais survenue selon l'idée qu'on peut s'en faire, d'après la façon dont on découvre les corps !...

Les morts ne sont pas morts, comme il semble à première vue qu'ils soient morts ! Ce sont des morts maquillées ! Le criminel chaque fois s'est cru obligé à une mise en scène.

Et c'est peut-être par là que les deux assassinats de M<sup>me</sup> Hodoyer et de Marie Moulin se rapprochent le plus.

M<sup>me</sup> Hodoyer. On la repêche dans le Rhône : ce n'est point une noyée ! Son cou est enserré par de la corde. Celle-ci fait trois fois le tour de son cou avec trois nœuds différents : M<sup>me</sup> Hodoyer n'est pas morte étranglée par cette ficelle ! M<sup>me</sup> Hodoyer est morte par strangulation à la main, l'autopsie le prouve... Le cadavre était dans le Rhône et le crime avait été commis non pas sur la berge... le corps avait été transporté !

Marie Moulin est découverte morte sur les bas-côtés de la route de Saint-Étienne à Lyon. Le crime a été commis ailleurs... le corps a été transporté, les constatations le prouvent. Et pourtant ce cadavre a tout l'air du corps d'une écrasée : à première vue il semble qu'une auto a dû renverser la malheureuse à voir ses côtes défoncées, son foie, son estomac comprimés... mais on s'aperçoit que la pauvre femme porte aux chevilles et aux poignets des traces de ligatures !

Elle aurait été écrasée volontairement, une fois qu'elle ne pouvait plus tenter un mouvement de fuite !

Marque de la même main criminelle ! Peut-être mais rien qui ne prouve réellement que ce soit celle de Bonnet.

Et le seul témoignage à charge que l'on connaisse est celui de M<sup>me</sup> Dumas.

Elle a parlé l'autre jour, elle a dit ses craintes et ses terreurs.

Un jour, en effet, après l'affaire Hodoyer, elle avait dit à Bonnet :

— Vous êtes mêlé à des drôles d'histoires !... — Vous me croiriez donc capable d'un tel crime.

— Oui... vous faites trop de mystère autour de chacun de vos gestes.

Et la malheureuse, qui est certaine qu'à partir de ce moment, Bonnet, jugeant qu'elle en savait « trop long », avait décidé de la supprimer, assure qu'elle fut deux fois la victime d'une tentative d'empoisonnement.

La première fois à Lyon. Bonnet aurait essayé de lui faire boire un vin tonique au goût détestable... après l'absorption d'une seule gorgée, elle aurait subi un début de paralysie... La deuxième aurait été tentée alors que Bonnet l'avait séquestrée à Brus. On voulait lui faire avaler un « café amer ». Elle fut victime encore à ce moment d'une paralysie partielle.

Mais à cette seule charge s'oppose un témoignage tout aussi intéressant.

Grâce à lui on connaîtrait la « clef » des agissements singuliers de Bonnet.

En effet, il aurait confié à un homme parfaitement honorable et dont la bonne foi est indéniable :

— Je sais qu'on s'étonne des singularités de mon existence, mais ça m'est égal, lui aurait-il, je suis obligé à vivre en reclus : je suis un agent du deuxième bureau... j'ai été maintes fois en mission à l'étranger, surtout pendant la guerre.

Et après avoir donné ces précisions sur les services qu'il rendit, services que des personnes fort bien informées m'ont certifiés exacts par la suite, Bonnet aurait achevé en déclarant :

— Je suis tranquille... j'ai rendu des services inestimables à la France...

PHILIPPE ARTOIS.



# LES BANDES DU NORD

LILLE

(De notre envoyé spécial.)

QUINZE jours après l'acte de banditisme du quartier de Roncq, me voici revenu à Lille.

Mais, cette fois, pour un crime vieux de six mois, un crime que nous avons conté à nos lecteurs et qui, semblait-il, ne devait jamais avoir d'épilogue devant une Cour d'assises, car le parquet lillois avait depuis longtemps perdu l'espoir de mettre la main sur le coupable.

Le crime de la place de Tourcoing. L'assassinat de M<sup>lle</sup> Averlon. Je me souviens de l'affaire.

Un matin, place de Tourcoing, des voisins découvrent dans le débit tenu par M<sup>lle</sup> Averlon le cadavre de la propriétaire. La malheureuse femme a été assassinée. Par qui ? Dès le début l'enquête s'annonce difficile : pas de traces, pas d'empreintes permettant aux policiers lillois de suivre une piste sérieuse. Personne n'a rien vu. Le crime a été commis dans le silence le plus complet.

On cherche patiemment. On interroge des gens, on arrête des suspects. Mais tous ont un alibi et il faut bientôt les relâcher : ils sont innocents.

L'odieuse assassinat de M<sup>lle</sup> Averlon restera-t-il impuni, malgré toute l'habileté et l'énergie déployées par les enquêteurs ? On peut, hélas ! le croire lorsque, soudain...

Soudain c'est l'arrestation, à Paris, de Georges Van Sante, un dangereux malfaiteur qui en compagnie de quelques « copains » a opéré de nombreux cambriolages et que, depuis longtemps, la police recherche. Son dernier exploit en date est un vol commis à Carvin avec, pour complices, Douterlingue, Houdebert et Clin.

Un beau quatuor. Georges Van Sante est né à Valenciennes, en 1903, d'une honnête famille. C'est lui qui, grâce à sa faconde et à son « culot », commande la bande. Il est, outre cela, le plus intelligent, et lorsque les policiers l'auront appréhendé, 22, rue Tholozé, à Paris, ils ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils ont affaire à forte partie.

Jean Douterlingue est le chauffeur de l'association. Il conduisait les voitures que ses amis volaient et se tirait, paraît-il, fort bien de cette tâche. Roger Houdebert, inventeur malchanceux, est marié et père de trois enfants. Il a eu l'idée, dit-on, de commettre le cambriolage de Carvin, le « coup » du Pont-Maudit, comme on dit dans la région.

Enfin Serge Clin, l'âme damnée de Van Sante, un mauvais garçon lui aussi, qui avait un domicile à Versailles où il se rendait quelquefois, entre deux expéditions. Le quatuor fréquentait à Lille les milieux spéciaux, et les jolies filles avec lesquelles on les voyait parfois ne leur coûtaient pas cher. Bien au contraire ! Ils menaient joyeuse vie, jusqu'au jour où la police intervint...

Mais quel rapport, me direz-vous, entre les quatre bandits et l'assassinat de M<sup>lle</sup> Averlon ?

C'est que, au cours d'une perquisition opérée chez l'amie de Georges Van Sante, on avait retrouvé une montre en argent semblable à celle qui figurait sur la liste des objets volés dans le débit de M<sup>lle</sup> Averlon, après l'assassinat.

Etait-ce bien la même ? On pouvait tout d'abord supposer que cette montre provenait du cambriolage du Pont-Maudit, car la victime, M<sup>me</sup> Bousse-

mart, en avait signalé une parmi les bijoux qui manquaient. Or, lorsqu'elle fut mise en présence de celle retrouvée chez l'amie de Georges Van Sante, la brave dame déclara :

« Je ne vois pas très bien clair parce que j'ai oublié mes lunettes, mais je ne crois pas que ce soit là ma montre. »

Mais il y avait mieux et la déposition d'une commerçante lilloise ne devait pas tarder à confirmer les terribles soupçons qui pesaient sur le jeune Van Sante.

En effet, une vieille amie de M<sup>lle</sup> Averlon, à qui l'on présenta le minuscule objet, s'écria :

« Cette montre-là, je la connais depuis bientôt quarante ans. C'est bien celle de ma pauvre amie Henriette Averlon. »

« Elle la gardait toujours dans son sac parce qu'elle y tenait beaucoup. Vous pensez si je l'ai vue bien des fois ! »

La sœur de l'assassinée, venue tout spécialement d'Arras, reconnaissait, elle aussi, la montre en argent.

Enfin il y eut, comme si une autre précision était encore nécessaire, le témoignage d'un bijoutier de Lille, M. Makereel, installé rue Masséna, qui fut catégorique.

« J'ai bonne mémoire, dit-il, cette montre, je l'ai réparée en 1924. C'est M<sup>lle</sup> Averlon, que je voyais souvent, qui me l'apporta. D'ailleurs, c'est un modèle assez rare, passé de mode et qui avait particulièrement attiré mon attention parce que à l'intérieur est gravée cette indication : « Cylindre dix rubis ». Et, en réalité, elle n'en avait que huit ! »

« Comme celle-là, d'ailleurs. Décidément, l'affaire tournait mal pour Georges Van Sante, d'autant plus qu'on avait la preuve qu'il se trouvait à Lille au moment du crime, dans un hôtel de la rue de Paris. Il habita là du 30 mai au 14 juillet ; l'assassinat de M<sup>lle</sup> Averlon fut commis le 7 juin. Tout cela n'est-il pas probant ? »

Amenez-moi Van Sante, ordonna M. Masson, le distingué juge d'instruction de Béthune, chargé d'enquêter sur le cambriolage de Carvin.

Cinq minutes plus tard, deux gendarmes arrivaient, encadrant le jeune cheman qui paraissait décidé à parler.

« Voilà, dit-il, au début de ses explications, je suis arrivé à Lille le 30 octobre pour dire bonjour à ma famille. C'est en allant rue Denfert-Rochereau, où mes parents habitent, que je rencontrai Houdebert. »

« Celui-ci, que je n'avais pas vu depuis bien longtemps, me raconta qu'il venait de voler une automobile et qu'il allait se rendre à Carvin, chez une logeuse qui, me dit-il, possédait beaucoup d'argent. Il ajouta même :

« Un beau coup à faire. Qu'en dis-tu ? »

« J'acceptai d'y participer, en compagnie de Douterlingue ; Houdebert me fit alors remarquer qu'à trois nous ne serions pas assez et qu'il fallait un quatrième complice. Nous décidâmes de téléphoner à Serge Clin, qui était à Paris. »

« Le 5 novembre, Clin arriva. Dans l'après-midi de ce même jour je renvoyai mon amie à Paris, car elle aurait pu nous gêner. Puis, le lendemain, à dix-neuf heures, après avoir arrêté le rôle que chacun d'entre nous jouerait, nous partîmes pour Carvin, dans l'automobile volée par Houdebert. »

« Vous étiez armés, n'est-ce pas ? » demanda le juge d'instruction.

Georges Van Sante baissa la tête et resta un moment sans répondre. Enfin, il se décida :

« C'est vrai. Nous avions des revolvers et nous étions décidés à en faire usage si nous étions surpris, ou si on nous opposait de la résistance. Même que cela, à Douterlingue et à moi, nous a fait un peu peur et que nous avons failli flancher. Houdebert a insisté et nous nous sommes laissés convaincre. »

« La voiture ayant été arrêtée dans un petit chemin, Houdebert et Serge Clin escadèrent le mur de clôture de la maison de M<sup>me</sup> Bousse-mart. On entendit aussitôt après un bruit de vitres brisées. Moi je faisais le guet, mon revolver à la main. Ensuite Clin est venu me remplacer. Il tenait à la main un coffret. »

« Je suis entré à mon tour dans l'hôtel, où tout avait déjà été fouillé. Avec Houdebert, on a pris différents objets, dont un fusil de chasse et, quelques instants plus tard, nous reparitions tous quatre dans la voiture. En cours de route Clin a retiré le contenu du coffret et a jeté ce dernier dans une rivière. »

« En arrivant, nous avons partagé le butin. Comme bijoux, j'ai eu deux montres en argent. A Lille, j'ai gardé l'auto, qui m'a permis de gagner Douai, vers une heure du matin. »

« Lorsque j'ai regagné Paris, j'ai donné une des montres à mon amie. Peu de temps après, j'étais arrêté. C'est tout. »

Le magistrat n'insista pas au sujet de la montre. Très habilement il se garda bien de faire connaître à Georges Van Sante la grave accusation qui pèse sur lui.

« C'est bon, dit-il simplement. Et il passa à un autre interrogatoire. »

Celui de Clin, qui raconta une histoire invraisemblable, racontant qu'il n'était pour rien dans le cambriolage, qu'il avait quitté Paris après avoir reçu un télégramme de Houdebert, mais persuadé qu'il s'agissait de venir à Lille traiter une affaire de billards russes !

« Le 6 novembre, dit-il, Van Sante, Houdebert et Douterlingue m'ont conduit en voiture à Carvin et se sont arrêtés devant une maison isolée. Seul Douterlingue est resté dans la voiture et les autres se sont dirigés vers le bâtiment. »

« Au bout d'un moment, voyant qu'ils ne revenaient pas, j'y pénétrai moi-même, par la porte. Alors je vis Houdebert qui fouillait les tiroirs d'une commode. Stupéfait je déclarai que je ne resterais pas une minute de plus et je revins dans la rue. »

« Mais je ne pouvais rentrer à pieds et je fus bien obligé de les attendre pour repartir avec eux en automobile. »

« Je les quittai dès que nous fûmes arrivés et je repartis aussitôt pour Paris. Je jure que ce cambriolage ne m'a rien rapporté. »

M. Masson, cette fois encore, jugea inutile d'insister.

Tient-on enfin les assassins de la malheureuse débitante de la place de Tourcoing ? Il est permis de le croire.

En tout cas, les policiers du Nord ont, une fois de plus, fait preuve d'un flair remarquable en identifiant rapidement les auteurs du cambriolage de Carvin et en mettant fin aux exploits d'une redoutable bande.

Il y a quinze jours, après avoir relaté un acte de banditisme commis dans ce même pays, je disais combien était difficile la tâche de ceux qui ont pour mission de combattre les trop nombreux malfaiteurs qui opèrent dans la région du Nord, autrefois tristement célèbre par ses « chauffeurs ».

Et pourtant, presque chaque jour, les commissaires, inspecteurs ou agents de la brigade mobile, des sûretés et des polices municipales réussissent une « affaire ».

Et chaque jour, ça recommence... Nous venions de commenter l'audacieuse évasion d'un repris de justice dangereux, Émile Paquet, qui, ayant quitté sans regret la prison de Quincly-lès-Douai, avait commis huit cambriolages, en trente heures, avant que de se faire reprendre à Jeumont.

« Quelqu'un disait : — Bonne prise, ou reprise plutôt. Si ça continue, tous les bandits finiront par être en prison. »

« Bah, il y en a encore en liberté, répondait un autre. A ce moment-là un de nos confrères entra, essoufflé : — Il y a une affaire à Pommereuil, près du Cateau. »

Ce fut la victime elle-même, M. Léon Carpentier, un quinquagénaire solide, qui, devant la porte de sa ferme du Moulin-Jean-Jacques, nous fit le récit de l'agression dont il avait été victime :

« Il était environ sept heures du soir. J'étais assis avec ma fille Hélène, âgée de vingt-quatre ans, dans la cuisine. Soudain nous entendîmes un bruit de pas sur le gravier de la cour, puis des pas qui montaient les quelques marches donnant accès à la maison. »

« Papa, il y a quelqu'un, dit ma fille. Brusquement alors la porte s'ouvrit et un homme entra. Il était de taille moyenne, vêtu de sombre et son visage était entièrement masqué d'un voile sombre. Par deux petits trous percés dans l'étoffe je voyais ses yeux briller étrangement. »

« Dans une de ses mains gantées il tenait un revolver, braqué sur moi. Il ne disait rien. »

« Soudain j'eus l'impression qu'il allait tirer. Pendant que ma fille s'enfuyait en criant au secours, je renversai la table qui me séparait de l'inconnu et, saisissant un long couteau de cuisine je bondis sur lui. »

« L'homme, qui ne s'attendait pas à semblable résistance, prit la fuite. Moi, ayant été pendre mon fusil, je me suis mis à sa recherche et, me figurant voir l'ombre d'un homme derrière la porte, je tirai. Je m'étais trompé, il était déjà loin. »

« Ah ! si je l'avais tenu au bout de mon canon... Vous soupçonnez quelqu'un ? demandai-je. »

M. Carpentier hésita un instant. — A vrai dire, finit-il par déclarer, à voix basse, sur le ton de la confiance, à vrai dire j'ai congédié un ouvrier agricole il y a quelques temps, qui a déclaré en partant qu'il se vengerait. Mais je ne pense pas que c'est lui. »

« Il s'agit sans doute d'un malfaiteur qui en voulait à notre argent et que ma résistance a complètement affolé. Un bandit comme il y en a tant dans le pays ? »

Allons, les policiers nordistes ont encore du travail en perspective. GÉO GUASCO.

## Le Crime de Violette Nozières : Dramatique reconstitution



La reconstitution, rue de Madagascar, du crime de Violette Nozières, annoncée par les journaux, a été l'occasion d'une manifestation hostile de la foule. On voit la foule (à gauche), contenue par des agents, sur le trottoir qui fait face à l'immeuble. Au centre : l'arrivée de Violette Nozières,

accompagnée par l'inspecteur Moreux, dans la maison du crime. Enfin, à droite, M<sup>me</sup> Nozières, visage ravagé par les larmes, sort de l'appartement tragique. A noter que M<sup>me</sup> Nozières, pour la première fois, a manifesté quelque pitié à l'égard de celle qui reste son enfant. (Fulg. et Rol.)

## On accuse, on plaide, on juge...

### Les droits de la maîtresse.

En 1926, un certain M. R..., cinquagénaire aussi fringant que riche fait connaissance d'une jolie Russe de vingt-neuf printemps, pour laquelle il n'hésite pas à abandonner femme et enfants.

La gracieuse Natacha, qui se disait fille d'un ancien officier du dernier tsar — toutes les Slaves réfugiées à Paris ne sont-elles pas femmes, filles ou sœurs d'officiers artistes ? — vendait des « koulitchs » (petits pâtés russes) quand elle fit, heureusement pour elle, la rencontre de M. R... qui, un soir, alors qu'il lui offrait le champagne dans un bar aux sons d'une musique languide et hystérique, lui déclara tout net qu'il lui remettrait dix mille francs par mois en échange de ses faveurs.

L'idylle dura six ans, six ans de bonheur, d'extase pour l'amoureux, à qui la jolie Russe répétait sans cesse :

— Je n'ai jamais aimé... je n'aimerais jamais que toi !

Il le crut, le pauvre homme ! jusqu'au moment où il découvrit dans une petite commode appelée ironiquement « bonheur du jour » une correspondance tendre et passionnée qui prouvait que Natacha exagérait lorsqu'elle lui disait qu'elle n'aimait que lui, puisqu'elle recevait des lettres d'amour d'un autre personnage, lequel faisait lui-même allusion aux misères chaleureuses écrites par la Russe.

M. R... est un homme d'action : sans pitié pour son pauvre cœur ulcéré, il rompt mais écrit en même temps à l'amie quittée qu'il lui versera durant cinq ans une mensualité de trois mille francs... mais des mois se passent et la demoiselle ne reçoit pas le moindre billet bleu :

— Vous m'avez promis par lettre (ah, messieurs ! n'écrivez jamais ces choses-là) de subvenir à mes besoins, rappelle-t-elle — J'ai changé d'avis, répond-il, je ne donne plus rien !

— Nous allons bien voir, riposte Natacha, vous avez contracté une dette envers moi et je vais en appeler à la justice pour la faire régler !

Et c'est ainsi que ce litige sentimental financier vint, l'autre jour, devant la première chambre, la belle Slave réclamant la rente promise, l'opulent ex-entrepreneur la refusant net et, de plus, exigeant la restitution de ses dons passés : meubles, bijoux, fourrures, auto...

Le tribunal s'est senti l'âme de Salomon, le grand roi : il a rendu un jugement dont certains attendus sont un peu... inattendus.

« Il ressort, dit le jugement, des faits exposés, que les avantages pécuniaires consentis par M. R... à son amie rémunéraient des relations illicites et en assuraient la durée (ah qu'en termes galants, ces choses-là sont dites !) ;

« Attendu qu'il n'est pas prouvé que la demoiselle Natacha X... a été séduite par le sieur R... et qu'en conséquence, elle ne peut lui réclamer un dédommagement qu'il était libre de lui donner, mais qu'il est également libre de lui refuser et qu'on ne peut en aucun cas estimer qu'il a une dette envers elle. »

L'aimable Natacha est donc déboutée de sa demande, mais la restitution réclamée par son ex — et peu reconnaissant — ami n'obtient pas un meilleur accueil.

« Attendu, ajoute le tribunal, qu'il s'agit de la restitution de dons faits pour une cause que la morale réprouve et que la turpitude (sic) invoquée existe, non seulement à l'égard de la femme qui a reçu, mais encore à l'égard de l'homme qui a donné... »

Le tribunal déboute donc également M. R... de sa demande en restitution.

Conclusion : lorsque tout est fini... comme dit la chanson, il est préférable de ne pas mêler Thémis au règlement de comptes.

### Est-ce la faute du frotteur.

— Octave, je donne une soirée lundi soir, je compte sur vous pour bien frotter le parquet du salon, mais à point, n'est-ce pas... n'en faites pas une glace, sur laquelle les invités pourraient se casser une jambe, car on dansera !

— Bien, madame, promet Octave, c'est compris !

Et le frotteur frotta si bien que le lundi soir, dès que se fit entendre la syncope cuivrée d'une rumba, une jeune femme glissa en dansant et se brisa une jambe.

La danseuse blessée et mécontente assigna en dommages-intérêts son amie, laquelle se retourna vers le frotteur, et tous trois, l'autre jour, s'expliquaient devant le juge de paix du XVI<sup>e</sup> arrondissement.

— Non seulement j'ai été blessée à la jambe, déclara la demanderesse, mais, de plus, cette chute influera sur mon existence entière, car je commençais une grossesse qui... qui... a mal tourné...

— Mais, fait Octave simpliste, votre mari existe toujours... vous recommencez, voilà tout !

— Jamais, réplique la dame tragique,

je ne peux plus avoir d'enfant, m'a dit le médecin.

Alors le frotteur, philosophe :

— Faut pas toujours croire les médecins !

La patronne du frotteur, chez qui avait eu lieu l'accident, récuse toute responsabilité :

— Ce n'est tout de même pas ma faute si Madame s'est tournée le pied en dansant, si elle a fait une chute et si elle ne peut plus avoir d'enfant... d'autant plus que lorsqu'une femme se trouve dans une situa-

tion intéressante, elle ne doit pas danser !

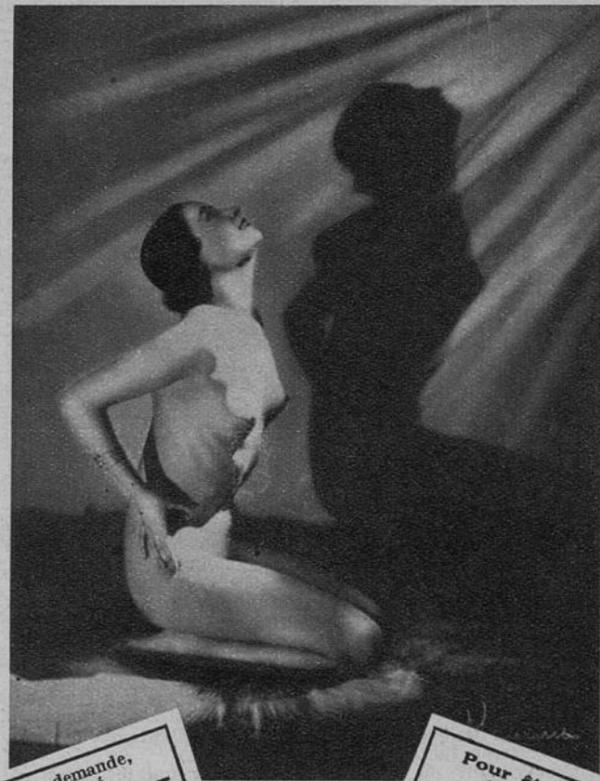
Le juge de paix approuva cette thèse et débouta la dame de sa demande en dommages-intérêts.

Octave frotteur, satisfait de cette décision, s'en alla en haussant les épaules :

— Plus d'enfant, grommela-t-il, plus d'enfant. S'il avait fallu que ma bourgeoise n'ait plus d'enfant chaque fois qu'elle a « chuté » je n'en aurais pas sept.

SYLVIA RISSER.

# SÉDUCTION



Sur simple demande, il sera envoyé **GRATUITEMENT** un numéro spécimen de **SÉDUCTION**. Vous avez intérêt à remplir et à détacher le bulletin ci-dessous.

**SÉDUCTION**  
30, rue St-Lazare, Paris (IX<sup>e</sup>).  
Veuillez m'adresser par retour du courrier un numéro spécimen gratuit de "Séduction".

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
A \_\_\_\_\_  
Lecteur de « POLICE-MAGAZINE »

Pour être heureux  
Soyons aimés  
Pour être aimés  
Lisons  
**SÉDUCTION**  
Directeur littéraire  
**MAURICE ROSTAND**  
En vente partout 2 fr. 50  
ADMINISTRATION :  
30, r. St Lazare, Paris (IX<sup>e</sup>)

## L'escroc des hôteliers

LES hôteliers sont fréquemment en butte aux tentatives les plus audacieuses des escrocs. Cette corporation est une de celles qui payent un lourd tribut aux malandrins régionaux ou internationaux. On connaît maints stratagèmes utilisés par les voleurs pour duper les directeurs des palaces. On nous signale de Nice un exploit d'un genre encore inédit et qui a fait plusieurs victimes parmi les hôteliers de la Côte d'Azur.

L'escroc en question porte beau ; il est toujours très élégamment vêtu et parle d'autorité, bien qu'il sache se montrer condescendant envers le personnel. Il demande une chambre pour une semaine, car il entend, raconte-t-il, villégiaturer dans le pays et se distraire. Le pseudo-client ne discute par le prix de la belle chambre du premier que le chef de réception lui a fait voir.

Le soir venu, le gentleman se présente à la caisse et dépose cinq mille francs, car, dit-il, je ne tiens pas à garder trop d'argent sur moi. Contre le versement de cette somme, on lui remet un reçu. Le lendemain, vers onze heures du soir, ce client arrive et demande d'urgence le secrétaire de service. Ce dernier se présente.

— Je viens de perdre une bonne somme au baccara. Pourriez-vous me remettre deux mille francs sur les cinq que j'ai déposés chez vous hier.

— Parfaitement, dit le secrétaire. Veuillez me remettre votre reçu ?

L'homme cherche dans son portefeuille, mais en vain, et s'écrie :

— J'ai oublié ce papier dans ma chambre. Cela m'ennuie de remonter, car je suis pressé.

Le secrétaire, qui a confiance dans la belle allure du client et qui a constaté que celui-ci a bien versé cinq mille francs, n'hésite pas. Il remet les deux billets de mille demandés en se disant que, le lendemain, il préviendrait le chef caissier de cette opération. Il n'y a aucun risque puisqu'il y a encore trois mille francs au crédit du gentleman et que ce dernier doit d'ailleurs rester une semaine.

A trois heures du matin, le secrétaire de nuit quitte son service jusqu'au lendemain neuf heures. Mais voici ce qui se passe entre temps : le client s'est levé à six heures et s'est présenté à la caisse de l'hôtel en exhibant son reçu de cinq mille francs dont il

demande le remboursement, déduction faite de sa note, car il est appelé d'urgence à Paris, déclare-t-il. Le caissier, qui ne voit sur ses livres aucune mention de l'avance faite la nuit, remet les cinq mille francs à l'escroc, qui empoche et disparaît avec son gain. On devine la scène qui se déroule à neuf heures, entre le secrétaire de nuit et le caissier, mais le filou est loin.

La surprise ne se borne pas là. Durant la matinée, des clients affolés viennent se plaindre de vols : à l'un on a subtilisé ses bijoux ; à l'autre son portefeuille, etc., au total une centaine de mille francs. L'escroc est doublé d'un rat d'hôtel très habile.

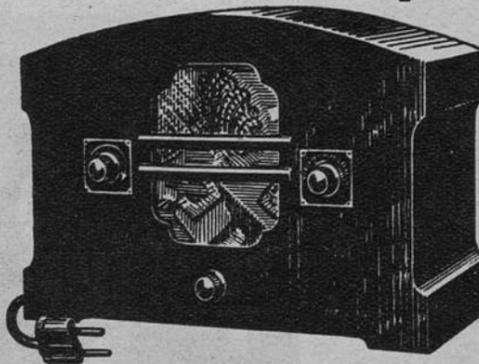
Hôteliers, méfiez-vous !

## Le "RADIAL-NAIN" 5 lampes

Frs: 996. »  
payables

**83** fr.  
par MOIS

**RIEN A PAYER D'AVANCE**



BULLETIN DE COMMANDE P.O. 23

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un « RADIAL-NAIN » au prix de frs 996. », que je paierai frs 83. » par MOIS, pendant 12 mois, à votre compte de chèques-postaux Paris 979.

Fait à ..... le ..... 193 .  
Noms et prénoms ..... Signature :  
Profession .....  
Domicile ..  
Département ..... Gare.....

**Girard & Boitte**  
112, rue Réaumur, 112 PARIS (2<sup>e</sup>)

fonctionne sur tous les courants alternatifs et continus

8 JOURS A L'ESSAI  
RIEN A PAYER D'AVANCE  
1<sup>er</sup> versement 1 mois après la livraison.

Notre superhétérodyne « RADIAL-NAIN », 5 lampes, vendu avec un bon de garantie d'une année, fonctionne sur tous les courants, alternatifs et continus. Il est luxueusement présenté dans une ébénisterie noyer vernis au tampon. Nous attirons votre attention sur le fait que cet appareil est PORTATIF, ce qui est la cause de son grand succès. Dimensions : 30x14x20 cm.

Il reçoit sans antenne ni cadre tous les principaux postes européens en P. O. et G. O. Il est également muni d'une prise de pick-up. Son haut-parleur électrodynamique est très musical. C'est un poste ayant toutes les qualités : puissance et sélectivité.

Comme tous nos articles, cet appareil vous est livré 8 JOURS A L'ESSAI.

Sur demande nous fournissons, pour le transporter, une valise spéciale en cuir véritable au prix de francs : 72. »

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GÉNÉRAL 66

**Pour VOUS les MILLIONS** de la Loterie Nationale et une foule d'événements heureux si vous accomplissez les actes décisifs de votre existence à la minute, à l'heure, le jour prescrits.

Le **PLANETOSCOPE**, appareil à aiguille mobile astrale, est indispensable pour déterminer avec précision vos périodes favorables aux principaux actes de la vie (loteries, courses, mariage, placements, etc.).

Cet appareil, d'un maniement facile, accompagné de l'ouvrage explicatif, est expédié franco contre **30 fr.**

Adressez en a. à S. A. D. A. G. S. (Serv. 26), 14 rue La Condamine, Paris (17<sup>e</sup>)

**SOIGNEZ CHEZ VOUS**  
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES,  
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL  
**MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES**  
SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITES, PROSTITUTION,  
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE  
Traitement facile à appliquer soi-même à l'usage de tous. Efface et sur  
**SERUMS - VACCINS NOUVEAUX**  
Vente ou écriture: Doct. 71, r. de Provence, Paris-9<sup>e</sup>  
Angle Chaussée d'Antin

**M<sup>ME</sup> LEBERTON** Tarots, Chiromancie,  
Astrologie, Graphologie,  
de 1 h à 7 h. ou par corr. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à g. Paris (Étoile).

## DÉTATOUAGE

PRODUITS — MÉTHODE DIOU  
DIOU, 17, rue Bons-Plants, Montreuil-sur-Paris

**INFAILLIBLEMENT** avec l'**VIRADIANTE**  
envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou  
de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à  
M<sup>ME</sup> GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS. sa broch. grat. N<sup>o</sup> 4.

**LE RECORD DU RIRE**  
POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ  
Demandez le **SENSATIONNEL ALBUM**  
**ILLUSTRÉ** le plus important du  
monde, 110 grav. comiques *Farces*  
et *Attrapes décapitantes, Chansons et Monol.*  
*Prestidigitations, LITRES gais et utiles,*  
*Danses, Hypnotisme, Haute Magie, etc.*  
Envoi contre 2 frs en timbres. — Société  
**RECORDURIE, 3, St-Martin, PARIS-3<sup>e</sup>**  
Demandez le nouvel album n<sup>o</sup> 18.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante  
**M<sup>ME</sup> MARYS** 16, rue de Monceau  
(anciennement 45, r. Laborde), Paris-8<sup>e</sup> Env.  
prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

**Vente directe du fabricant**  
aux particuliers — franco de douane

**Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 510**

100.000 clients par an. — 30.000 lettres de remerc.  
Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.

**VOTRE AVENIR** v. sera dev. grâce à la  
myst. et célèbre voy.  
**AUGUSTALES**. Env. date, mois, nais., prén.  
et 5 fr. pour frais d'écrit. et de port. Extraor. par  
ses prédic., fixe date évén., guid., cons. et dev.  
tout. Bulletin-not. grat. Ecr. M<sup>ME</sup> AUGUSTALES,  
22, rue Léon-Gambetta, à LILLE (Nord).

## GRAND CONCOURS

### 2000 PHONOS ou T.S.F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions.



Avec ces quatre dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'état Italien universellement connu.

Reponse: Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux

E<sup>ts</sup> EMYPHONE (Serv. Concours 129) 17, rue Sedaine, Paris XI<sup>e</sup>



## ARTICLES D'HYGIÈNE

12 Préservatifs assortis et contrôlés avec catalogue illustré complet, envoyés discrètement en boîte cachetée sans aucune marque extérieure contre 15 fr. ou contre remboursement

Maison **BELLARD-THILLIEZ** (Caoutchouc rayon P. M.)  
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9<sup>e</sup>) (Gr. boul.)

## LE RELIEUR "Police-Magazine"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR  
Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat.

Ils peuvent être ENLEVÉS ET REMIS A VOLONTÉ

En vente à nos bureaux. 9 fr.

Envoi franco: France... 11 fr. Envoi franco: Étranger... 14 fr.

Adressez commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE", 30, Rue Saint-Lazare - PARIS (IX<sup>e</sup>). AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Le Gérant: F. TINNESS.



## POUR GAGNER 40.000 F DE PRIX EN ESPÈCES

Déposés chez M<sup>e</sup> PERRIN, Huissier à Paris

En effet, placez simplement dans les 7 cases libres de l'affiche collée à droite du mur, les 7 nombres: 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, que portent les hommes-sandwich, sans employer deux fois le même, et de telle façon qu'en additionnant, vous trouviez le total de 30 en hauteur, en largeur et dans les deux diagonales, soit 8 fois ce total.

Le problème résolu, envoyez IMMÉDIATEMENT votre réponse sur une feuille de papier en indiquant vos nom, prénoms, adresse et le nom de ce journal.

Vous ne devez pas hésiter, car VOUS NE RISQUEZ ABSOLUMENT RIEN, et l'envoi de la solution NE VOUS ENGAGE NULLEMENT. En vous abstenant, vous laissez passer l'occasion de gagner le 1<sup>er</sup> Prix de 25.000 Frs en espèces et la prime de célérité, mais nous sommes certains que vous avez déjà décidé de participer à ce concours gratuit.

Les réponses des concurrents qui se seront qualifiés en se conformant à nos conditions habituelles, seront jugées devant M<sup>e</sup> PERRIN, huissier, par des juges impartiaux, fonctionnaires de l'État, qui tiendront compte également, pour départager les concurrents, de l'écriture, de l'orthographe et de l'apparence générale de la solution. Leur décision sera sans appel.

Ce concours sera clos le 15 Février 1934, et la liste des gagnants sera adressée à tous les participants qualifiés. Il est interdit à notre personnel, ainsi qu'aux gagnants du précédent concours.

PRIX EN ESPÈCES	
déposés chez M <sup>e</sup> Perrin	
1 <sup>er</sup> Prix.....	25.000 frs
2 <sup>e</sup> prix.....	5.000 —
3 <sup>e</sup> prix.....	2.000 —
5 prix de 200 frs.....	1.000 —
20 prix de 100 frs.....	2.000 —
5 prix suppl. de 1000 frs.....	5.000 —
Total.....	40.000 frs

GAGNEZ la PRIME DE CÉLÉRITÉ en envoyant SANS DÉLAI votre réponse à

**ELLMARC MAIL-ORDER**

Rayon V

28, Rue de Montmorency, PARIS (3<sup>e</sup>)

**PRIME DE CÉLÉRITÉ**  
Un carnet de 10 billets de la Loterie Nationale (4<sup>ème</sup> tranche)

sera immédiatement adressé au concurrent qui se qualifiera le premier avant le 12 Décembre 1933

**RÈGLES** douloureuses, irrégulières, normalisées par le **FANDORINE** CHATELAIN, 2, A de Valenciennes, Paris. Le fl. 8.50. 1<sup>er</sup> 9



Jules Esquirol

Le maître du roman policier romancé

L'Auteur de :

**L'ANNEAU DE PLATINE**

Roman policier En vente partout 5 FR.

romancé qui vient de paraître 256 pages - 19x12

**COLLECTION M.A.P.** le volume complet 2 fr. 50

(Mystère, Aventure, Police) Viennent de Paraître En Vente Partout

**LE VOL DU DIAMANT TRAVANCORE**

**LE CHAT-TIGRE DU SERVICE SECRET**

**LE CORPS DÉCOUPÉ** Cinq romans policiers de

**LE PLAN MORTEL** Renée Dunan

**LA MORT QUI RODE** Jules Esquirol

**L'ARAIGNÉE DE JADE** Trois romans policiers romancés de

**L'ÉTUI D'OR** Jules Esquirol

**LEBOUTON DE CORAIL** Jules Esquirol

Si vous aimez les romans policiers, mystérieux, angoissants, passionnants, qu'on lit d'une seule traite, achetez les volumes ci-dessus chez votre libraire. Si vous ne les trouvez pas, demandez les aujourd'hui même directement aux Editions de l'Avenir, 16, rue

Alphonse-Daudet, Paris (14<sup>e</sup>), qui vous les enverront franco contre 2 fr. 50 par volume, en timbres, billets, mandat, chèque postal Paris : 280-16

G.7

## Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant  
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger  
Le flacon avec notice, contre remb.: 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10<sup>e</sup>

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE  
PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

## NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'**ÉLECTRICITÉ** guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

**DOCTEUR S.-H. GRARD** INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FOREST  
Affranchissement pour l'Étranger: Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

2475-32. — IMP. CRÉTÉ. — CORBEIL.



A Paris, M<sup>me</sup> Baldi (à gauche) avait persuadé à un maître d'hôtel nommé Carli, son amant (à droite), qu'elle lui ferait épouser une marquise. Il la crut et versa cinq mille francs. Escroquerie. Dix-huit mois de prison avec sursis à M<sup>me</sup> Baldi. (Rap.)



A Saint-Maur, un jou, Hippolyte Struber, a dû être capturé avec l'aide de la brigade des gaz. Il menaçait ses voisins de sa hache. Voici le dément qu'on emmène à l'infirmerie spéciale du Dépôt. (Rap.)



A Paris, un jeune Canadien, Patrick Hardy, après boire, attaqua sa mère, à coups de manivelle d'auto. Dégrisé, Hardy ne s'explique plus son acte. Le voici en train de manger un sandwich à la police judiciaire. (K.)



Dans une villa près de Marseille, une perquisition a permis de découvrir 2 500 kilos d'opium entreposés dans une cave. On a arrêté les trois « camionneurs » de la drogue: Aranci, Ruggieri et Calixte (en haut). C'est le record de quantité de stupéfiants saisie en France. (F. P.)



Au Prado, village de la commune de Guer, un cultivateur, Célestin Boucard, a tranché la carotide de sa femme d'un coup de couteau. Crime d'ivrogne. Voici l'assassin interrogé par les gendarmes, et gardant d'ailleurs un mulisme obstiné. (F. P.)



Le bandit corse Torre, complice de Caviglioli, répond de plusieurs actes de banditisme devant la Cour d'assises. Entre tous, le guet-apens de Lopigna, où des gendarmes jurèrent tués et blessés, pèsera lourd dans la balance pour les deux hommes. Torre arrive au Palais. (F. P.)



Le célèbre tableau de Rembrandt « Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem » qui avait été volé à M<sup>lle</sup> Hélène Rasch, a été retrouvé. Le voleur avait été employé quelques jours à la réparation dans la maison. Il s'appelle Blaich. Voici le tableau retrouvé et sa propriétaire. (T. et B.)



Deux objecteurs de conscience, Daunay et Leretour, ont commis à Paris l'acte stupide de mutiler et souiller d'encre la statue de Déroutède, place Saint-Augustin. Cet attentat a soulevé l'émotion. Voici Daunay (à gauche) et Leretour attendant les agents au pied du monument mutilé. (F. P.)